HISTORIQUE

de la
6e Légion de Gendarmerie

1914-1919

6e Légion de Gendarmerie

HISTORIQUE Pour la période du 2 Août 1914 au 30 Avril 1918

———

1re PARTIE.

Renseignements généraux sur les effectifs.

———

TABLEAU I.

La 6e légion comptait au 1er août 1914, c'est-à-dire la veille de l'ouverture des hostilités :

OFFICIERS 21

		Arme à cheval,	à pied.
Troupe			
Chefs de brigade	hors classe.	»	»
	de 1re classe.	3	»
	de 2e classe.	12	4
	de 3e classe	26	20
	de 4e classe	50	41
	Gendarmes	356	235
	Elèves gendarmes.	»	»
	TOTAL	447	300

TABLEAU II.

Elle a reçu, du 2 août 1914 au 30 avril 1918 :
OFFICIERS (de toutes catégories et de toutes provenances) 29

Ancestramil

	Arme à cheval	à pied.
Gendarmes de l'active	1	20
Réservistes et territoriaux		
Chefs de brigade hors classe.	»	»
de 1re classe.	»	»
de 2e classe.	»	»
de 3e classe	9	»
de 4e classe.	11	»
Gendarmes.		
	110	
Troupe		
Retraités et rappelés, engagés pour la durée de la guerre		
Chefs de brigade hors classe		
	»	»
de 1re classe	»	2
de 2e classe	»	7
de 3e classe.	»	5
de 4e classe.	»	7
Gendarmes	»	11
Gendarmes auxiliaires.	23	78
Gendarmes temporaires	8	8
	162	138
TOTAL	300	

TABLEAU III.

Effectif à l'intérieur au 30 avril 1918 :

OFFICIERS. 19

	ARME à cheval.	à pied.
Militaires de l'active		
Chefs de brigade hors classe	»	»
de 1re classe	3	1
de 2e classe.	9	2
de 3e classe.	20	16
de 4e classe.	37	26
Gendarmes.	199	175
Militaires de compléments de toutes catégories		
Chefs de brigade de 1re classe	»	»
de 2e classe	»	1
de 3e classe	»	4
de 4e classe.	«	4
Gendarmes	»	73
Gendarmes auxiliaires.	6	34
Gendarmes temporaires	7	8

Ancestramil

	281	344
TOTAL	625	

TABLEAU IV.

La légion a fourni aux prévôtés :

1° Aux formations prévues dès le temps de paix :

OFFICIERS. 10

	ARME à cheval	à pied.
Troupe		
Sous-officiers (1) (chefs de brigade hors classe, 1re, 2e et 3e classes)	4	1
Brigadiers (1) (chefs de brigade de 4e classe)	6	4
Gendarmes et élèves gendarmes	51	31
	61	36
TOTAL.	97	

2° Aux formations non prévues dès le temps de paix et constituées du 2 août 1914 au 30 avril 1918 (il s'agit dés prévôtés ou détachements à leur départ de la légion) :

OFFICIERS. 2

	ARME à cheval,	à pied.
Troupe		
Chefs de brigade hors classe.	»	»
de 1re classe.	»	»
de 2e classe	»	»
de 3e classe.	3	4
de 4e classe	4	5
Gendarmes ou élèves, militaires de complément	56	46
de toutes catégories	63	55
TOTAL.	118	

(1) Ancienne appellation telle qu'elle existait dans les tableaux d'effectif de guerre ayant servi à la préparation.

Ancestramil

Indication de la formation	Officiers	Arme à Cheval				Arme à pied				Totaux	Dates d'enlèvement de la 6e Région
		Chefs Brigade 2e classe	Chefs Brigade 3e classe	Chefs Brigade 4e classe	Gendarmes	Chefs Brigade 2e classe	Chefs Brigade 3e classe	Chefs Brigade 4e classe	Gendarmes		
1° Formations prévues dès le temps de paix											
Armée de Châlons (3e armée)	5	"	1	2	10	"	"	2	10	30	2 au 4-8-1914
6e corps d'armée	2	"	"	"	"	"	"	"	"	2	id.
72e division de réserve	1	1	"	"	9	"	1	2	17	31	id.
3e division de cavalerie	1	"	1	2	16	"	"	"	2	22	id.
5e division de cavalerie	1	"	1	2	16	"	"	"	2	22	id.
	10	1	3	6	51	"	1	4	31	107	
2° Formations prévues dès le temps de paix											
Corps d'armée créé	1	"	1	2	30	"	1	1	9	45	31-août-14
72e D.I.	1	3	1	1	13	"	1	1	5	23	id.
132e D.I.	3	3	1	1	13	"	1	1	5	22	id.
Armée britannique	"	"	"	"	"	"	2	2	27	30	02-sept.-14
	2	"	3	4	56	"	4	5	46	120	
3° Forces spéciales assurant le maintien de l'ordre											
Reims	1	"	2	"	8	"	1	2	27	41	
Verdun	"	"	2	2	12	"	1	2	13	32	
	1	"	4	2	20	"	2	4	40	73	

Ancestrami

Indication de la formation	Officiers	Arme à Cheval					Arme à pied				
		Chefs Brigade 1re classe	Chefs Brigade 2e classe	Chefs Brigade 3e classe	Chefs Brigade 4e classe	Gendarmes	Chef Brigade 1re classe	Chefs Brigade 2e classe	Chefs Brigade 3e classe	Chefs Brigade 4e classe	Gendarmes
Prévôté d'Alsace	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"	1
9e section	"	"	"	"	1	7	"	"	"	1	11
8e section	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"
10e C.A.	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"	"
30e C. A.	"	"	"	"	1	7	"	"	"	2	7
6e section	3	3	3	3	3	1	"	"	"	"	"
23e section	1	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"
55e D. I.	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"
158e	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"
126e	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"
72e	1 (1)	"	"	1	1	10	"	"	"	2	"
113e section	"	"	"	"	"	2	"	"	"	"	"
112e	"	"	"	"	"	**1**	"	"	"	"	**3**
64e	"	"	"	"	"	1	"	"	"	"	"
132e	"	"	1	"	2	10	"	"	1	"	5
3e D.C.	"	"	"	1	1	10	"	"	"	"	5
28e D.I.	"	"	"	"	"	3	"	"	"	"	"
5e D.C.	"	"	"	1	1	10	"	"	"	1	5
G.A.N.	1	"	1	1	3	20	"	"	1	3	15
G.Q.G.	1	"	"	"	"	"	"	1	1	"	"
163e D.I.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	2
R.P.G. à Delle	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	4
126e section	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1	5
131e D.I.	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
116e section	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
129e section	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	1
Armée britannique	"	"	"	"	"	"	"	"	1	3	30
11e D. I.	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
65e section	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Det. Gend. Fr. en Italie	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
19e section	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
7e	1	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
B.R. de Compiègne	"	3	1	3	3	10	3	3	3	1	5
	9 (1)	"	3	5	14	101	"	"	"	1	5
	132						127 (2)				
	259										

(1) dont un aspirant et 1 officier de remplacement

(2) Dont 1 chef de brigade de 4e classe et 13 gendarmes territoriaux

Ancestramil

Tableau VII

Tableau indicatif par grades et catégories, du nombre total des militaires de la légion ayant concouru au service des prévôté ou des sections (désignations pour la constitution des formations ou relèves).

	Arme à Cheval	à pied
Troupe		
Chefs de brigade hors classe	«	«
de 1re classe	2	«
de 2e classe	12	3
de 3e classe	25	11
de 4e classe	47	34
Gendarmes et élèves de l'active, militaires de complément de toutes catégories	317	278
	403	326

TOTAL :	Troupe	729	
	Officiers	23	
	Aspirants	1	
TOTAL GENERAL		753	

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS AUX PREVOTES

HISTORIQUE DES FAITS

Introduction

La 6e légion, légion frontière, s'est trouvée intimement mêlée, dès le début des hostilités, aux événements militaires qui se sont déroulés sur son territoire.

La mobilisation française avait commencé le 2 août 1914. Dès la veille, l'Allemagne, avant toute déclaration de guerre, avait ouvertement manifesté ses intentions hostiles en faisant pénétrer des troupes sur le territoire français près de Longwy, et en violant la neutralité du. grand-duché de Luxembourg.

Justement convaincu que nous défendrions fortement notre frontière de l'Est, très soutenue par Epinal, Toul et Verdun, l'état-major allemand avait résolu de pénétrer en France par la Meuse, la Sambre et l'Oise.

Le 4 août 1914, l'Allemagne déclara donc la guerre à la Belgique qu'elle envahit entre Aix-la-Chapelle et Recht.

Un instant retenues par l'armée belge, ses armées envahirent le nord de la France et marchèrent sur Paris, mouvement qui nous obligea à nous replier en pivotant autour de Verdun.

Sous cette pression de l'ennemi, les brigades de gendarmerie de la légion furent obligées d'évacuer leurs résidences.

Ancestramil

Seules, les brigades frontières de la Meuse eurent l'insigne honneur de tirer les premières balles contre l'ennemi, au cours des escarmouches du début.
La marche des événements ne l'a plus permis par la suite.
La gendarmerie a dû, en effet, se borner à remplir ses fonctions prévôtales et territoriales, n'ayant pas été appelée à marcher comme troupe de combat, non plus qu'à fournir des volontaires dans les autres armes, comme la légion de la garde républicaine. Dès la fin du mois de septembre 1914, le front se stabilisa pour de longs mois, du moins dans la partie située sur le territoire de la légion et que jalonnent Commercy, Verdun, Reims, Soissons et Compiègne.
Citer ces villes, à la renommée de villes martyres, suffirait à instituer de glorieux titres pour ceux qui y vécurent les heures terribles qui motivèrent la juste admiration du monde entier.
C'est du moins ce que seront en, droit de penser ceux de nos gendarmes qui ont poursuivi dans le voisinage des lignes et sous des bombardements fréquents la tâche, souvent ingrate, mais non sans grandeur, qui leur incombait.
Oui, « j'étais là »! pourront-ils dire plus tard, eux aussi, avec un légitime orgueil, car, à côté de la bravoure agissante de celui qui combat l'arme à la main, il est une bravoure passive en quelque sorte, qui consiste à se rendre où l'exige le devoir, si modeste soit-il, et à le remplir simplement, sans témoin souvent, alors que le danger est tout autour de soi, dans l'obus qui passe, dans la balle qui siffle, venant on ne sait d'où, blessant ici, tuant là.
C'est de cette bravoure, toute d'abnégation, qu'a été faite l'existence des brigades de gendarmerie proches du front.
Peut-être ne le sait-on pas assez et cette ignorance explique, sans les justifier, les plaisanteries faciles dont les gendarmes ont été l'objet.
Exécuteurs stricts des ordres du commandement qui les a employés où et comme il l'a jugé à propos, ils ont été parfois victimes de véritables haines déchaînées contre eux.
C'est ainsi que le 9 septembre 1917, le gendarme à cheval **LEMPEREUR**, de Commercy, a été assassiné en service commandé, à la suite d'un véritable complot militaire tramé contre le service de la gendarmerie.
Mais ils n'ont pas failli à leur tâche.
Longtemps à la peine, ce n'est que peu à peu qu'ils furent à l'honneur, tant il est vrai que dans cette arme l'accomplissement du devoir est, en principe, chose naturelle.
Sans doute, les citations qui figurent à l'annexe I de cet historique ne sont pas comparables à celles que l'on est accoutumé de lire au tableau d'honneur des troupes combattantes ; mais il est juste de tenir compte que, dans la sphère d'action forcément limitée par l'emploi qui a été fait de la gendarmerie, les traits de froide bravoure dans des opérations de sauvetage et de beau sang-froid sous les bombardements témoignent suffisamment que si elle avait été organisée en troupe combattante, la gendarmerie aurait su se montrer digne des autres armes.
Gendarmes des prévôtés ainsi que gendarmes du territoire, tous ont bien mérité de la patrie.

Compagnie de la Meuse.

Notre dispositif de couverture ayant été établi à dix kilomètres de la frontière lorraine, les huit brigades qui s'échelonnaient le long de celle-ci, depuis Jœuf jusqu'à Pont-à-Mousson, véritables sentinelles avancées, durent faire face dès le premier jour de la mobilisation aux tâches multiples et délicates de la surveillance des premiers mouvements de l'ennemi et de la protection des ouvrages d'art, dans une région peuplée d'éléments étrangers, partant fort dangereux.
Elles s'y consacrèrent jusqu'à l'extrême limite de leurs forces et le gendarme **RAPPENEAU**, chef du poste de Batilly, se fit particulièrement remarquer en cette circonstance, ce qui lui valut, lors de la création de, la croix de guerre, l'attribution de cette haute distinction.

Le 4 août 1914, au matin, commença, sous la pression de l'ennemi, le repli des brigades de la région de Briey, sous la direction du capitaine **BROSSE**, commandant la section, et le lendemain, vers 6 heures, le détachement, fort de 85 hommes environ, qui reculait pied à pied, n'hésita pas à engager le combat avec une avant-garde allemande comprenant un bataillon d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et une batterie d'artillerie, qui s'avançait entre Lantéfontaine et Génaville.
Par son feu, il força l'ennemi à se déployer, mais dut finalement se retirer après trois heures de combat, devant l'entrée en action de l'artillerie ennemie, ramenant un prisonnier, le lieutenant de cavalerie **von MARSHALL**, et n'ayant perdu dans cette affaire que le brigadier **LAFLEUR**, d'Auboué, tombé blessé aux mains des Allemands. (Ce gradé fut rapatrié comme infirmier au mois d'octobre 1916.)
En se repliant, le capitaine **BROSSE** lia son sorti à celui du 8e bataillon de chasseurs, troupe de couverture, jusqu'au 17 août 1914, date à laquelle il se rendit à Verdun avec les brigades de Briey, d'Homécourt, de Jœuf, d'Auboué et le poste de Mancieulles, pour y constituer, la prévôté de la 72e D. I. de réserve.
Il reçut par la suite la croix de guerre pour sa belle conduite au cours de ces opérations, lors de la révision prescrite par le général commandant en chef des actes méritoires accomplis depuis la mobilisation.
Entre temps, la brigade de Conflans et le poste de Batilly avaient dû se replier le 6 août sur Jeandelize, tandis que le 7 août, le maréchal des logis **LACROIX** et les gendarmes **BRÉNON, LARROUX** et **BILLON**, de la brigade de Pagny-sur-Moselle, se dirigeaient sur Thiaucourt après avoir soutenu un vif combat contre une forte patrouille de 20 cavaliers qui avait fait une brusque irruption dans leur résidence. L'officier commandant fut fait prisonnier et 16 cavaliers.
tués ou blessés, restèrent sur le terrain.
Quelques jours après, le 11 août 1914, le brigadier **HENNECHART**, de Mars-la-Tour, étant en reconnaissance aux environs de sa résidence avec les gendarmes **CAMO** et **BAIJOT** et trois douaniers, attaquait une patrouille de uhlans et la dispersait après en avoir tué deux. Une demi-compagnie d'infanterie, venue en renfort de cette patrouille, fut tenue en échec près d'une heure, mais le brigadier **HENNECHART** qui avait deux de ses hommes blessés, dut finalement céder devant le nombre. Il se replia au prix de nombreuses difficultés, en sauvant ses blessés.
Le 15 août, l'ennemi se présentait en force devant Mars-la-Tour et obligeait à se replier la brigade de cette résidence. Elle se retira d'abord à Jouville, d'où elle continua à pousser ses reconnaissances sur Mars-la-Tour, reconnaissances au cours desquelles le gendarme **BAIJOT** put recueillir d'utiles renseignements qu'il communiqua au colonel du 294e d'infanterie. Sous la pression de l'ennemi, cette brigade continua à rétrograder jusqu'à Manheulles, où elle reçut, le 19, l'ordre de rejoindre la section de Briey, à Souilly.
Quant à la brigade de Conflans, restée à Jeandelize, elle continua à assurer quotidiennement son service jusqu'à la gare de Conflans, malgré les patrouilles ennemies qui battaient l'estrade aux environs. Le 21 août, le maréchal des logis **MARTIN** et les gendarmes **COUPAYE** et **CARLET**, de cette brigade, assurèrent, dans ces conditions difficiles, le chargement de deux mille kilos d'explosifs qui purent être évacués sur l'arrière, non sans que ces gendarmes aient été obligés de forcer l'obéissance du personnel de la gare qui voulait se retirer avant l'achèvement de cette délicate opération.
Le 23, elle se heurtait à une colonne ennemie, qui débouchait de Conflans ; mais la force de cette colonne l'obligea à se replier sur Warcq.
Le 24, le maréchal des logis **MARTIN**, et le gendarme **RAPPENEAU**, de Batilly, en reconnaissance sur Buzy, rencontraient un fort détachement venant de Warcq. Par leur feu bien ajusté, ils y portèrent le trouble, mais durent se replier sur Herméville, sous les balles et les obus,

trouvant néanmoins à s'employer utilement en faisant rejoindre des militaires qui battaient en retraite en désordre, et en coopérant au service de relèvement des blessés.
Le soir, la brigade était obligée d'évacuer sur Grimaucourt.
Le 28, la brigade de Pont-à-Mousson, sous la pression de l'ennemi, se replia à son tour sur Dieulouard et Void ; celle de Pagny-sur-Moselle, déjà repliée à Thiaucourt, rejoignit Vigneulles le 3 septembre avec la brigade de cette résidence, puis Saint-Mihiel le 6.
Dans l'intervalle, les brigades de Fresnes-en-Woëvre et d'Herbeuville s'étaient distinguées par leur énergique résistance aux patrouilles ennemies, ce qui valut au personnel(1), dès le 15 septembre 1914, les honneurs de l'ordre général n° 33 du général de division gouverneur militaire de Verdun et la médaille militaire aux brigadiers **FAUCHEUR** et **SCHIMBERG**, qui commandaient ces brigades.
Tandis que se développait l'offensive foudroyante de l'ennemi, le repliement des brigades successivement menacées s'effectuait dans le plus grand ordre en direction de Saint-Mihiel, Bar-le-Duc et Stainville, ne Subissant qu'une perte, celle du gendarme **BILLON**, de Pagny-sur-Moselle, tué accidentellement le 5 septembre, au cours d'une embuscade dans le cimetière de Vigneulles.
Du 6 au 9 septembre, l'ennemi était enfin arrêté par la victoire de la Marne. Le mouvement de recul des brigades cessa aussitôt d'une manière générale et, tandis que le personnel replié à Bar-le-Duc sous le commandement du chef d'escadron **MAYERHOEFFER**, assurait aux abords de la ville la police du champ de bataille et la liberté des communications, la plupart des brigades remontèrent vers le nord, ou suivirent de près les fluctuations de la ligne de bataille, ce qui leur fournit, à plusieurs reprises, l'occasion d'intervenir activement.
C'est ainsi que le 8 septembre 1914, le brigadier **DÉCAMUS** et le gendarme **PIERSON**, de Saint-Mihiel, en patrouille sur Rouvrois et Spada, renforcés d'une vingtaine de gendarmes venant de Saint-Mihiel et commandés par le maréchal des logis **FRÉCHIN**, dispersèrent un détachement de uhlans.
Le 9 septembre, c'était la brigade de Fresnes-en-Woëvre qui, avisée que trois fantassins allemands saccageaient la mairie de cette résidence, se porta aussitôt sur ce point. Le gendarme **MÉTENS** tua l'un d'eux et en blessa un autre, tandis que le troisième parvenait à s'enfuir. Quelques instants après, cette même brigade attaquait une automobile allemande transportant deux officiers, dont l'un tira six cartouches-sur les assaillants avant d'être tué et dont l'autre fut fait prisonnier ainsi que le chauffeur. La prise était bonne, car des dépêches de la plus haute importance se trouvaient dans l'automobile.
Le 10 septembre, c'était le brigadier **HUET**, de Troyon, qui s'offrait spontanément pour guider deux sous-officiers chargés par le commandement de reconnaître, sous un bombardement intense, et au prix des plus grands dangers, l'état du fort de Troyon, ce qui permit à ces gradés de rapporter des renseignements précis et valut au brigadier **HUET** une citation à l'ordre de la place de Verdun.
Le 23 septembre, c'étaient les gendarmes **PIROULAS** et **DAUJON**, de Saint-Mihiel, qui échangèrent des coups de feu avec des détachements ennemis embusqués dans le bois de la Pitancerie. Au cours de cet engagement, le gendarme **PIROULAS** eut son cheval blessé.
Le 24 septembre enfin, c'était le gendarme territorial **BROCARD**, du camp retranché de Verdun, qui, se trouvant isolé avec trois prisonniers français dans une zone parcourue par des patrouilles ennemies, s'empara de fusils appartenant à des blessés, en arma ses prisonniers, en prit un lui-même et réussit, tout en conservant ces derniers, à se dégager après avoir mis hors de combat une dizaine d'Allemands.

(1) Les brigades de Fresnes-en-Woëvre et d'Herbeuville étaient ainsi constituées : Brigade de Fresnes : Le brigadier Faucheur et gendarmes Salomon, Lenoir et Métens ; Brigade d'Herbeuville : Le brigadier Schimberg et gendarmes Royer, Champtiaux et Brunet.

A la fin de septembre, les brigades de Souilly, Condé-en- Barrois, Revigny, Vaubécourt, Robert - Espagne, Troyon, Triaucourt, Clermont-en-Argonne, Pont-à-Mousson renforcée de la brigade de Pagny-sur-Moselle, Sampigny et Verdun avaient rejoint leurs résidences, tandis que les brigades de Charny, Etain, Briey, Mars-la-Tour, Conflans et Homécourt formaient la prévôté de la 72e D. I. et le détachement de gendarmerie du camp retranché de Verdun.

Avec la stabilisation du front commence le bombardement des arrières par pièces à longue portée et par avions, bombardements qui provoquent de nombreux incendies quand ils ne nécessitent pas de périlleux travaux de sauvetage au cours desquels la gendarmerie tint à honneur de se signaler par son zèle et son activité jamais démentis et qui lui valurent en maintes circonstances des témoignages officiels de satisfaction de la part des autorités militaires locales.

Dès le 15 septembre 1914, Sampigny est bombardée presque quotidiennement avec une intensité croissante. Le 1er novembre, des bombes incendiaires y créèrent plusieurs foyers d'incendie.

Le gendarme **RÉMY** fut blessé par un éclat d'obus et une balle de shrapnell tandis qu'il combattait un incendie avec le personnel de la brigade. Il reçut à cette occasion la médaille militaire.

La situation de la brigade de Sampigny devenant bientôt intenable dans cette localité, par ordre de l'armée, elle dut se replier, le 9 novembre 1914, à Grimaucourt, près Sampigny. Elle ne revint à sa résidence que le 10 mars suivant pour s'y installer d'ailleurs dans une cave.

Commercy et Pont-à-Mousson subirent à leur tour de nombreux bombardements au cours desquels le personnel de la brigade de Pont-à-Mousson, se distingua plus particulièrement le 2 août 1915, en combattant au cours même d'un violent bombardement, sept incendies allumés à la fois en divers points de la ville par des obus incendiaires ennemis.

Quelques jours auparavant, le 22 juillet 1915, le gendarme **BAIJOT**, de la brigade de Mars-la-Tour, repliée à Pont-à-Mousson, avait mérité d'être cité à l'ordre de la 73e division en allant, à plusieurs reprises, sous un feu violent d'artillerie, porter secours à des personnes grièvement blessées.

Le 22 août 1915, pendant le bombardement de Blénod-lès-Pont-à-Mousson, les gendarmes **COMBET**, de Mancieulles, et **BROUTIN**, d'Homécourt, détachés dans ce poste, apprenaient qu'un obus était tombé à 400 mètres de leur cantonnement sur un immeuble habité qui avait pris feu. Malgré le bombardement, ils se rendirent aussitôt sur les lieux et tentèrent vainement de sauver les personnes ensevelies, il parvinrent à retirer huit cadavres qu'ils préservèrent ainsi des atteintes du feu. Cités à l'ordre de la légion, ils obtinrent la croix de guerre pour leur belle conduite.

Le 2 septembre 1915, le gendarme **COUPAYE**, de la brigade mixte de Conflans, reçut la juste récompense du courage et du dévouement dont il avait fait preuve en maintes circonstances, notamment le 26 mai précédent, où, par un bombardement violent, il n'avait pas hésité à pénétrer, au péril de sa vie, dans une maison atteinte par les projectiles, pour y sauver une femme en danger de mort. (Croix de guerre.)

Le 12 septembre suivant, les gendarmes **JEAN-PROST** et **BAISSA**, de Pont-à-Mousson, se distinguèrent au cours des opérations de sauvetage, pendant un incendie provoqué dans la ville par le bombardement, opération qu'ils n'interrompirent que sur l'ordre d'un officier et au moment où les plafonds de l'immeuble incendié commençaient à fléchir.

(Croix de guerre.)

Le 19 septembre 1915, le gendarme **BAIJOT**, déjà cité se signalait à nouveau par sa belle conduite lors d'un bombardement des abords de Pont-à-Mousson, en secourant trois militaires mortellement blessés par un obus tombé auprès du poste de l'octroi de Maidières où il était de service.

Le lendemain 20, le gendarme **AYMES**, de contrôle à la circulation à l'octroi de Blénod, sauvait à son tour la vie d'une dizaine de personnes en intervenant judicieusement pour les faire entrer dans la cave d'une maison qui devait être atteinte elle-même par un obus, peu d'instants après.

Au cours de l'hiver 1915-1916, les bombardements diminuèrent d'intensité. C'est que l'ennemi préparait en secret une attaque qu'il voulait formidable sur le front de Verdun.

Le 21 février 1916, commença le bombardement préparatoire. La ville de Verdun, déjà si cruellement bombardée le 4 juin 1915, bombardement au cours duquel s'étaient distingués les gendarmes **THÉNIER** et **DUGAS**, de la prévôté de Verdun, en procédant au sauvetage des nombreux blessés ensevelis sous les décombres du collège Buvignier, allait subir pendant de longs mois un bombardement intense et systématique qui ne visait rien moins qu'à sa destruction totale. Nombre d'habitants évacuèrent spontanément la ville, tandis que beaucoup cherchèrent dans les caves un refuge provisoire. Mais sous l'avalanche des obus de tous calibres, les ruines s'amoncelèrent. La circulation dans les rues devint de plus en plus périlleuse.

Le personnel de la gendarmerie, qui avait été constitué à la fin du mois d'août 1915 en prévôté de la défense de Verdun, fit preuve, en ces jours difficiles, d'un zèle et d'une abnégation remarquables.

A l'exemple de leurs officiers, le capitaine **DUPRÉ** et le sous-lieutenant **DENOIX DE SAINT-MARC,** ce fut à qui se distinguerait en portant secours, au péril de sa vie, aux habitants affolés, ensevelis dans leurs caves, sous les ruines de leurs maisons.

Parmi ces braves, qu'il conviendrait de citer tous, le maréchal des logis chef **OUDOT**, de Verdun, et les maréchaux des logis **FRÉCHIN**, de Saint-Mihiel, et **MARTIN**, de Conflans, se distinguèrent tout particulièrement.

Le 26 février 1916, par ordre de l'autorité militaire, la population dut évacuer la ville obligatoirement. L'évacuation se fit sous le feu de l'ennemi et sous la direction de la gendarmerie. Tous les services militaires dépendant de la région et les dépôts des corps de troupe furent également évacués. Seule, la municipalité resta et le personnel prévôtal, qui avait dirigé les convois d'évacués sur Dugny et Souilly, rentra à Verdun dans la soirée.

La caserne de gendarmerie étant devenue inhabitable, le personnel s'installa dans les casemates de la citadelle. Il fournit des vedettes nombreuses pour la circulation et des patrouilles incessantes pour la répression du pillage, services particulièrement périlleux, en raison des bombardements dont l'intensité ne cessa d'augmenter de jour en jour et au cours desquels le gendarme territorial **FRINGAND**, de Verdun, et le gendarme **SAVIN**, de Conflans, furent blessés par éclat d'obus, l'un le 3 mars et l'autre le 6. (Croix de guerre.) Du 23 au 26 mars, le bombardement atteignit une violence extrême. Les obus incendiaires livrèrent de nombreux immeubles à la proie des flammes. Le personnel participa avec une louable énergie aux travaux d'extinction, concurremment avec les pompiers.

Dans le seul mois de mars, le détachement opéra 274 arrestations de pillards et assura 130 transfèrements dans des circonstances parfois très critiques. C'est ainsi que, le 30 mars, le maréchal des logis territorial **HEININGER**, retraité rappelé, fut blessé au poignet en soutenant une lutte contre des détenus qui tentaient de s'évader.

Ces chiffres se passent de commentaires et indiquent suffisamment quelle fut l'activité du détachement pendant cette grave période qui a fixé l'attention du monde entier.

On sait comment échoua l'offensive sur Verdun. L'ennemi s'en vengea en continuant de bombarder la ville avec une intensité variable, mais toujours aussi destructive et meurtrière, qu'il ait employé des obus incendiaires ou des obus, à gaz toxiques.

Il convient de citer, parmi les victimes de ces bombardements, le gendarme **BROHIER**, blessé le 8 mai 1916 à son poste de contrôle par un éclat d'obus ; le sous-lieutenant **Le CLECH**, qui fut pris sous une nappe de gaz asphyxiants au cours d'une patrouille de surveillance dans la nuit du 1er au 2 septembre, et le gendarme territorial **WEYER**, des brigades de Verdun, blessé à son poste le 16 octobre 1916. Ces militaires obtinrent une citation à l'ordre du groupement D. E. et reçurent la croix de guerre avec étoile de vermeil.

A partir de la mi-septembre, le bombardement perdit son caractère de violence générale et se localisa à certaines heures du jour ou de la nuit et sur certains points, tels que les ponts et les itinéraires de ravitaillement où étaient précisément les postes de surveillance tenus par la

gendarmerie. Aussi, à la fatigue physique s'ajouta bientôt une certaine dépression nerveuse qui nécessita une première relève du personnel à la fin du mois de juin 1916, suivie, cinq mois après, d'une nouvelle relève.

L'offensive allemande sur Verdun avait été précédée et accompagnée de nombreuses incursions d'avions ennemis sur les arrières immédiats de cette ville. Bar-le-Duc souffrit plus particulièrement de ces incursions qui firent de nombreuses victimes et dévastèrent des quartiers entiers. Le capitaine **SADDIER**, commandant l'arrondissement, et le personnel des brigades de Bar-le-Duc, par leur courageuse activité, leur beau sang-froid et leur entreprenante initiative, se distinguèrent brillamment et prouvèrent qu'ils n'étaient pas indignes de ceux de Verdun. Au nom du capitaine **SADDIER**, il convient donc d'ajouter ceux de l'adjudant **ALAIS** et des gendarmes **GRADOS, FALIP** et **LARMINACH**, qui furent cités à l'ordre de la légion à la suite des bombardements du 21 février et du 1er juin 1916, pour le zèle déployé par eux dans l'organisation des secours et. l'extinction des incendies au cours même de ces bombardements.

Au cours des années qui suivirent, les occasions de se distinguer ne manquèrent pas aux militaires de la compagnie de la Meuse. Tous ne furent pas récompensés ; toutefois, on comprendra, par la lecture des citations obtenues et qui figurent à l'annexe 1 du présent historique, combien de faits accomplis en collaboration et tout aussi méritoires se sont nécessairement produits, qui constituent à l'actif de chacun un ensemble chaque jour plus important qui ne pourra manquer de valoir à leurs auteurs, dans un avenir plus ou moins proche, leur juste récompense.

Compagnie de la Marne.

Le repliement des brigades de la compagnie de la Marne commença le 29 août 1914 par celles des arrondissements de Rethel et de Vouziers et successivement par les autres arrondissements. Il s'effectua sans incident notable en arrière des troupes en ligne, et finalement tout le personnel se trouva réparti en six groupes, dont cinq furent utilisés par les armées à des services prévôtaux.

Ces six groupes comprenaient : Le premier, tout l'arrondissement de Rethel, trois brigades de l'arrondissement de Vouziers (Tourteron, Attigny et Buzancy), la brigade de Sommepy (arrondissement de Sainte-Menehould), les brigades externes de l'arrondissement de Reims et les brigades de Châlons-sur-Marne, de Mourmelon et du camp de Châlons. Quelques gendarmes de l'arrondissement de Sedan furent adjoints à ce groupe qui servit à constituer la prévôté de la 9e armée, de nouvelle formation. Cette prévôté fut encadrée par le colonel de réserve **HEIMEZ**, commandant la 6e légion, le chef d'escadron de réserve **MONTBLANC**, commandant la compagnie de la Marne, et le capitaine **PIERRE**, commandant l'arrondissement de Sedan.

Son axe de mouvement fut Châlons-sur-Marne, Fère-Champenoise et Plancy (Aube).

Le deuxième groupe, comprenant tout l'arrondissement d'Epernay, sous les ordres de son commandant d'arrondissement, le capitaine **FONTAINE**, fut rattaché à la prévôté de la 5e armée avec Epernay, Romilly, pour axe de mouvement.

Le troisième groupe comprenait le reste de l'arrondissement de Vouziers, la brigade de Suippes (arrondissement de Châlons) et l'arrondissement de Vitry-le-François moins la brigade de Sermaize.

Il fit isolément du service prévôt al sous les ordres du capitaine de réserve **BALLOT**, de Vitry-le-François, et se replia suivant l'axe de mouvement Vitry-Favanges, puis à Troyes, sur ordre télégraphique du commandement.

Le quatrième groupe, constitué par les brigades de Vitry-la-Ville, Coupéville et Vertus, de l'arrondissement de Châlons, sous les ordres du capitaine de réserve **SAUVONNET**, commandant l'arrondissement, fut également appelé à Troyes après avoir fait du service prévôtal dans la région du camp de Mailly. Son axe de mouvement fut Vitry-la-Ville, Sommesous et Troyes.

Le cinquième groupe, constitué par l'arrondissement de Sainte-Menehould moins la brigade de Sommepy, se replia sous les ordres du capitaine de réserve **GUILBERT**, commandant l'arrondissement, sur Saint-Dizier, où il fut divisé en deux groupes qui participèrent à des services prévôtaux, l'un à Brienne-le-Château, l'autre à Sompuis.
Enfin, le sixième groupe, comprenant le personnel des brigades de Reims et douze gendarmes de force supplétive, fut évacué sur Le Mans, par ordre du gouverneur, avec tous les services de la place. Le capitaine de réserve **CHARLES**, commandant l'arrondissement, commandait ce groupe.
Les brigades de ces différents groupes rejoignirent leurs résidences respectives dès la victoire de la Marne, à l'exception de la brigade de Ville-sur-Tourbe, dont la résidence se trouvait sur la ligne de feu et qui resta à Sainte-Menehould ; de la brigade de Suippes, qui dut s'installer à La Cheppe, et des brigades de Loivre, Pont-Faverger et Bazancourt, qui renforcèrent les brigades de Reims.
Si l'historique de la compagnie de la Meuse est dominé par les fastes de Verdun, celui de la Marne peut s'enorgueillir d'un nom tout aussi retentissant, bien qu'à un autre titre.
Jusqu'au 1er mai 1918, il n'y eut pas, à proprement parler, de bataille pour Reims, depuis la fixation du front qui a laissé cette glorieuse cité sous le feu de l'artillerie de campagne de l'ennemi. Mais dès la victoire de la Marne, Reims a été soumise aux bombardements systématiques de destruction d'un ennemi dépité de son échec. A certains jours, c'est par milliers que les obus se sont abattus sur la ville. Aucun quartier n'a été épargné ; la cathédrale elle-même n'a pas été respectée, et sous ce bombardement perpétuel, la gendarmerie de la place, renforcée pour la répression du pillage, a assuré stoïquement et inlassablement les multiples services qui lui incombaient.
Chassée de ses cantonnements par leur destruction, elle a dû s'installer enfin dans la crypte de l'église Sainte-Geneviève. C'est de là, qu'à toute heure de jour et de nuit, elle a rayonné par la ville, exerçant sa surveillance vigilante parmi les ruines d'instant en instant plus nombreuses, mais qu'une partie relativement importante de la population ne pouvait se résoudre à abandonner. On conçoit que, dans de pareilles conjonctures, le détachement a dû payer un lourd tribut à la maladie, à la douleur, voire à la mort. Mais les pertes et les évacuations ne parvinrent jamais à créer le moindre vide : les volontaires pour Reims ne manquèrent à aucun moment.
La compagnie de la Marne a été le théâtre de plusieurs opérations locales entreprises par nos armées, et d'une offensive d'une certaine envergure au cours du mois de septembre 1915.
Ces opérations ne modifièrent pas sensiblement notre front fixé depuis la fin du mois de septembre 1914.
Aussi, en dehors de Reims, le front fut-il relativement calme dans cette région jusqu'au mois de mars 1918. Des bombardements en quelque sorte sporadiques se produisirent sur les arrières immédiats, dont le plus important lut celui du 14 septembre 1915, pendant lequel une centaine d'obus de 105 s'abattirent en moins d'une heure sur la ville de Sainte-Menehould et firent de nombreuses victimes dans la population civile et militaire, en même temps qu'ils occasionnèrent des dégâts matériels considérables.
Le tir était réglé par deux aviatiks qui ne cessèrent de survoler la ville pendant le bombardement.
Le capitaine **DUPRÉ**, commandant l'arrondissement, dirigea, sous les obus, le sauvetage du matériel de l'hôpital d'évacuation particulièrement visé.
Les bombardements par avions prirent, une ampleur inusitée surtout au moment de l'offensive allemande du mois de mars 1918, bombardements au cours desquels Châlons-sur-Marne fut très éprouvée plusieurs nuits consécutives, Tant au point de vue des dégâts matériels que des victimes faites parmi la population.
L'historique de la compagnie de la Marne est donc surtout l'historique de la place de Reims. Comme à Verdun,les mêmes causes, produisant les mêmes effets, se traduisirent par les mêmes actes de bravoure, d'abnégation et de dévouement. Les reprendre en détail serait une superfétation, et les

citations qui figurent à l'annexe 1 témoignent suffisamment que, si les militaires de la compagnie de la Marne furent à l'honneur, ils furent aussi à la peine.
Mais il convient de faire une place à part à ceux qui furent tués, le gendarme **EVRARD**, le 4 mars 1915, et le gendarme territorial **LEGROS**, le 27 juillet 1917, le premier en service commandé et le second dans son cantonnement, distinction à vrai dire bien subtile, étant donné que l'on peut, sans exagération, considérer comme étant en réserve au cantonnement quiconque n'est pas de service sur la voie publique, et que ce cantonnement se trouve dans une ville incessamment bombardée, telle que Reims.
Parmi les blessés, il convient de citer également le gendarme **RICHARD**, des brigades de Reims, blessé par une balle perdue le 25 septembre 1914, au cours d'une patrouille en ville ; le gendarme auxiliaire **HAYE**, de Reims également, blessé le 7 avril 1917 par éclats d'obus ; le gendarme **HENRION**, de la brigade de Loivre, blessé le 14 avril, et le gendarme **EQUOY**, de Reims, blessé le 24 juin de la même année.

Compagnie de l'Oise.

Le repli des brigades de la compagnie de l'Oise commença le 30 août par celles du nord de l'arrondissement de Compiègne. La rapidité foudroyante de la marche de l'aile droite allemande les obligea à une retraite précipitée au cours de laquelle le brigadier **GRODIDIER** et le gendarme **MARCHADOUR**, de la brigade de Beaulieu-les-Fontaines, tombèrent entre les mains de l'ennemi, dans la matinée du 30 août. Conduits avec un détachements de vingt à vingt-cinq prisonniers se dirigeant d'Avricourt sur Lassigny, ils parvinrent à tromper la surveillance de l'escorte dans la traversée du bois de Candor et à gagner Lassigny, où ils enterrèrent leurs effets pour revêtir ensuite des effets civils. Nantis de livrets appartenant à des réformés, ils purent échapper à plusieurs reprises aux investigations des Allemands qui les interrogèrent. Ils restèrent au milieu d'eux jusqu'au 7 septembre au matin, et profitèrent d'un ralentissement dans leurs mouvements de troupes pour s'échapper à travers champs dans la direction de Beauvais, où ils arrivèrent le 9. De là, ils se rendirent, toujours à pied, jusqu'à Gisors, où il purent fournir au capitaine **LAMBERT**, de l'état-major de Paris, des renseignements précis sur ce qu'ils avaient pu voir et en particulier sur des emplacements de champ d'aviation et de dépôts de munitions.
Dirigés par le commandant d'arrondissement des Andelys sur le chef-lieu de la 3e région, ils furent habillés et rejoignirent Compiègne le 21 septembre.
La compagnie de l'Oise forma deux détachements, dont l'un comprit les arrondissements de Compiègne et de Senlis, qui se replièrent sur Paris, d'où ils gagnèrent Troyes, puis Nantes, tandis que l'autre détachement, constitué par les arrondissements de Soissons et de Château-Thierry, finit par être groupé à Romilly après un repli progressif au cours duquel le gendarme **FÉRÉ**, de la brigade de Vailly, qui s'était attardé dans une reconnaissance, le 2 septembre, ne put échapper aux patrouilles ennemies et fut tué aux abords de Château-Thierry.
A Romilly, ce détachement fut absorbé par la prévôté de la 5e armée.
A la fin de septembre, les brigades des arrondissements de Compiègne et de Senlis avaient rejoint leurs résidences, à l'exception des brigades de Noyon, Guiscard et Beaulieu-les-Fontaines, restées à Compiègne, et de la brigade de Lassigny, qui s'installa à Elincourt-Sainte-Marguerite, dans sa circonscription.
Les brigades des arrondissements de Château-Thierry et de Soissons ne réintégrèrent les leurs que le 8 octobre pour les premières et le 20 du même mois pour les secondes, à l'exception toutefois des brigades de Soissons, qui restèrent à Oulchy-le-Château, et de Vailly, qui s'installa à Braisne.
Pendant de longs mois, les arrondissements de Soissons et de Compiègne, traversés par les lignes, ne virent se produire aucun changement appréciable dans ces dernières.

Tandis que Soissons se trouvait sous le feu de la mousqueterie ennemie et subissait une destruction systématique, Compiègne, un peu plus éloignée des lignes (12 kilomètres à vol d'oiseau) n'eut pas trop à souffrir des bombardements jusqu'à la fin de 1917.
La brigade de Ribécourt, qui avait regagné sa résidence dès la fin du mois de septembre 1914, ne put s'y tenir longtemps. La caserne, située à moins de 1.500 mètres des lignes ennemies, fut atteinte par les obus à plusieurs reprises et finalement organisée défensivement par les troupes. Le personnel dut se replier le 8 novembre 1914, à deux kilomètres plus au sud, au hameau de Béthancourt, cantonnement des troupes en ligne. Il y resta jusqu'en juin 1916, époque à laquelle il dut se replier de nouveau à Longueil-Annel, cette fois, la caserne provisoire de Béthancourt ayant été détruite par un bombardement.
Pendant son séjour à Ribécourt et à Béthancourt, le personnel de la brigade, habilement dirigé par le brigadier **ROILLET**, se fit remarquer en maintes circonstances par son esprit de devoir et de sacrifice, notamment les 11 et 12 octobre 1914, où le brigadier **ROILLET** et le gendarme territorial **ANQUETIL**, n'hésitèrent pas à procéder, en plein jour, à l'identification et à l'inhumation de sept soldats français tués lors des combats du 18 septembre, et tombés dans le cimetière de Ribécourt, en avant des lignes françaises et à moins de 400 mètres des lignes ennemies, alors que les soldats du 38e d'infanterie, qui tenaient cependant une tranchée voisine, n'avaient pas osé s'y risquer.
La brigade de Vic-sur-Aisne, également très exposée, se vit bientôt dans l'obligation de quitter sa caserne, en partie détruite, pour s'installer, le 1er janvier 1915, en un autre point de sa résidence.
Au cours des années 1915 et 1916, ce fut, pour les brigades voisines du front, la même existence que celle déjà dite pour les brigades des compagnies de la Meuse et de la Marne.
Ici comme là, les bombardements et les incendies trouvèrent chacun à son poste.
Le 8 juillet 1915, le gendarme à cheval **PROUHET**, de Soissons, fut blessé d'un éclat d'obus en combattant un incendie sous le feu de l'artillerie ennemie. (Croix de guerre.) Mais, avec l'année 1917, de grandes modifications se produisirent dans les fronts ; tout le territoire de la compagnie s'en trouva libéré. Tandis que l'arrondissement de Compiègne était dégagé par ce que l'on appela le recul stratégique de Hindenburg, l'arrondissement de Soissons le fut, moins d'un mois après, par notre offensive du 17 avril 1917.
Dès la fin de mars, les brigades de Noyon, Guiscard, Beaulieu-les-Fontaines et Soissons étaient réinstallées dans leurs résidences, tandis que les brigades de Ribécourt et de Lassigny avaient dû rester à Longueil-Annel et à Elincourt-Sainte-Marguerite par suite de la destruction à peu près totale de leurs résidences respectives.
L'ennemi, en effet, avait fait précéder son recul d'une dévastation systématique qui s'étendit non seulement aux maisons des villages, mais encore aux arbres fruitiers et autres de toute la région avoisinant les anciennes. lignes.
L'évacuation sur l'arrière des populations libérées, la recherche des suspects, le nettoyage du champ de bataille, les enquêtes de toutes natures prescrites par les différentes autorités militaires et civiles, nécessitèrent de la part de tout le personnel une activité inlassable qui donna les meilleurs résultats.
Les brigades collaborèrent ensuite utilement avec ces mêmes autorités à la reconstitution du pays reconquis et à la reprise de la vie économique, cependant que l'ennemi s'efforçait d'y apporter des entraves par des incursions fréquentes d'avions de bombardement.
C'est ainsi, en particulier, que du 2 au 5 juillet 1917, Vic-sur-Aisne fut soumise à de violents bombardements au cours desquels les gendarmes **BRICHE** et **FAVRAUD** se firent remarquer par leur bravoure et leur sang-froid dans l'organisation des secours et en combattant les incendies qui s'étaient déclarés.
Tandis que du côté français se poursuivait activement la réorganisation des régions récupérées, les Allemands se préparaient à déclancher sur ce front une formidable offensive.
Elle se produisit le 21 mars 1918.

L'armée anglaise, qui avait étendu son front jusqu'à l'Ailette, ne put résister au choc, et de nouveau la partie nord de l'arrondissement de Compiègne fut envahie, Les brigades de Guiscard, Noyon, Beaulieu-les-Fontaines, Lassigny et Ribécourt, ces deux dernières à peine réinstallées dans leurs résidences, durent se replier une fois de plus sous la pression de l'ennemi.
Tandis que la brigade de Guiscard se repliait le 24 mars sur Ressons-sur-Matz, la brigade de Beaulieu-les-Fontaines ralliait le 25 celle de Lassigny, puis toutes deux ensemble, Ressons-sur-Matz.
Le même jour, la brigade de Noyon se repliait sur celle de Ribécourt, et le lendemain sur Compiègne avec cette dernière. Le 26 mars, dans la soirée, sur l'ordre du général D. E. du G. A. N., toutes les brigades relevant du commandement d'étapes de Compiègne se replièrent à Clermont, où elles séjournèrent le 27, puis réintégrèrent ensuite leurs résidences, le 28, sur de nouveaux ordres de l'armée.
Cette offensive avait été précédée et accompagnée par de nombreux bombardements par avions, dont Soissons, Compiègne et Margny-les-Compiègne eurent particulièrement à souffrir. Elle fut enrayée dès la fin de mars.
Tandis que les brigades de Noyon et Ribécourt restaient à Compiègne, celles de Lassigny, Guiscard et Beaulieu s'installèrent à Elincourt-Sainte-Marguerite, où la prévôté les employa à la police du champ de bataille dans le voisinage immédiat des lignes. Au cours d'un de ces services, le gendarme **DEVALANCE**, de Guiscard, fut blessé légèrement par un éclat d'obus, le Il avril 1918.
Le 18, les brigades repliées de l'arrondissement furent organisées en prévôté B. R. sous le commandement du maréchal des logis **ROILLET**, de la brigade de Noyon. Elles continuèrent à assurer le service dans leurs résidences provisoires, à l'exception de la brigade de Beaulieu-les-Fontaines, qui forma un poste spécialement affecté à la commune de Margny-lès-Compiègne ; particulièrement exposée au pillage.
La brigade de Ressons-sur-Matz, bien que restée seule à sa résidence, qui avait été évacuée obligatoirement par la population civile, fut néanmoins rattachée à la prévôté B. R. à la date du 1er mai 1918.

Compagnie de la Meuse.

Le front intéressant la compagnie de la Meuse, qui s'était assoupi pendant les offensives allemandes de 1918 sur la Somme et l'Aisne et qui ne s'était signalé que par des coups de mains locaux et par des bombardements en quelque sorte sporadiques, dont Verdun, Commercy, Bar-le-Duc, Dieulouard et nombre de localités eurent à subir les effets, se réveilla brusquement le 12 septembre par suite de l'offensive victorieuse de l'armée américaine qui réduisit la fameuse hernie de Saint-Mihiel.
Cet échec fut sensible aux Allemands qui reportèrent toute l'activité de leur artillerie sur Verdun et ses environs, destinés à servir de base à un nouvel effort des armées américaines dont l'objectif était le dégagement du bassin de Briey.
L'Argonne et les rives de la Meuse furent le théâtre de combats acharnés, cependant que Verdun était presque quotidiennement bombardé par obus de gros calibre et par obus toxiques. Sous l'habile direction du capitaine **EUSTACHE**, commandant l'arrondissement, le personnel des brigades assura nuit et jour un important service d'ordre dans des conditions extrêmement périlleuses, qui ne devaient prendre fin qu'à la signature de l'armistice.
Le 11 novembre 1918, tandis que les brigades de Saint-Mihiel, de Troyon, de Vigneulles et d'Apremont avaient déjà regagné leurs casernes ou des résidences provisoires, le reste des brigades repliées de la section de Briey se tenait prêt à rejoindre les siennes, où une nouvelle tâche les attendait, peut-être moins dangereuse, mais non moins utile.

Compagnie de la Marne.

Sur tout le front de la compagnie de la Marne, le mois de mai 1918 avait été marqué par une série de coups de mains entrepris en vue de percer les intentions de l'adversaire dont on sentait l'attaque prochaine. Elle se déclancha le 27 mai par la mise en marche d'effectifs formidables qui foncèrent, la droite sur Soissons et la gauche sur Reims. D'un seul élan, le Chemin-des-Dames fut emporté ; les éléments avancés atteignirent la Vesle dès le lendemain et prirent Fismes. Sous la pression de l'ennemi, la brigade locale avait dû se replier la veille ; les brigades de Gueux, de Dormans, de Ville-en-Tardenois et de Châtillon furent également obligées, les jours suivants de suivre le recul de nos troupes.

Tandis que l'aile gauche allemande poursuivait sa progression et débordait Reims par l'ouest, cette ville était soumise le 29 mai à un bombardement formidable. Le capitaine **MAZE**, commandant la gendarmerie de l'arrondissement, fit preuve, en la circonstance, d'un courage et d'une activité remarquables dans la direction de son personnel qui fut cruellement atteint au cours du service d'ordre et des préparatifs de repliement. Le gendarme **FOURNIER**, des brigades de Saint-Mihiel, détaché à la force supplétive, fut tué, tandis que les chefs de brigade **WAHART** et **FRANÇOIS** et les gendarmes **PAYEN, AVRIL, ARNOULD, MONTAUD** et **GÉNÉBAULD** étaient blessés plus ou moins grièvement. Deux jours après, ce dernier succomba à ses blessures.

Le 31, les forces de gendarmerie de la place, constituées en section B. R., durent se replier sur Epernay sous le commandement du capitaine **MAZE**. Quelques jours après, la brigade de Dormans fut détachée à Festigny, dans sa circonscription, mais se trouvant sous le feu de l'artillerie ennemie et au milieu des troupes de première ligne, elle dut être ramenée à Epernay quinze jours après. L'offensive victorieuse de l'ennemi plaça bientôt cette ville sous le feu de son artillerie qu'elle subit dès lors quotidiennement et dont elle eut beaucoup à souffrir.

Le 4 juin, un train chargé de cheddite fit explosion en gare d'Avize ; le chef de brigade **CAMUS**, de cette résidence, organisa avec bravoure et sang-froid les secours et les travaux de sauvetage des victimes parmi lesquelles se trouvaient le gendarme **RENARD** et sa femme.

Les essais infructueux de l'ennemi pour prendre Reims et l'envoi de renforts anglo-franco-américains qui arrêtèrent la ruée sur Château-Thierry, amenèrent un temps d'arrêt dans l'offensive qu'il reprit le 15 juillet sur un front s'étendant jusqu'à la main de Massiges.

Cette offensive s'accompagna de bombardements formidables par pièces à longue portée et par avions sur Châlons, Epernay, Orbais, Montmirail, Fère-Champenoise et Sainte-Menehould, multipliant les victimes et les dégâts. On sait que cette offensive fut arrêtée en quarante-huit heures, mais on n'en procéda pas moins à l'évacuation des populations du voisinage du front.

Partout, les brigades locales s'employèrent avec activité à ces opérations de sécurité au cours desquelles plusieurs gendarmes furent victimes de leur devoir, tels le gendarme **FOUREAU**, intoxiqué par les gaz le 17 juillet à Sainte-Menehould ; les gendarmes **BRACHET, BENDER** et **VAUDAY**, de la section B. R. de Reims, tués à leur poste le 22 juillet, au pont de Marne, le gendarme Cou paye, de la même section, blessé le 16 juillet au pont de Damery, et le gendarme territorial **CHAVAUX**, tué à Châlons, le 31 juillet, par un éclat de torpille.

Mais, à l'offensive allemande du 15 juillet avait répondu, notre contre-offensive victorieuse du 18 juillet, qui détermina le recul de l'ennemi. Dès le 27 juillet, les brigades repliées s'acheminèrent vers leurs circonscriptions où elles reprirent aussitôt leur service en attendant de regagner leurs résidences, en dépit des bombardements qui continuèrent à battre les arrières, et au cours desquels quelques casernes furent encore endommagées.

Le 11 novembre, jour de la signature de l'armistice, les brigades de l'arrondissement de Vouziers formées en section B. R., sous le commandement du lieutenant **MONTAGNÉ**, réintégrèrent leurs postes et, le lendemain, la compagnie de la Marne était à peu près normalement reconstituée par la

rentrée des brigades repliées de l'arrondissement de Rethel, commandé par le lieutenant de réserve Porcher.

Compagnie de l'Oise.

L'arrêt de l'offensive allemande du mois de mars, sur le front de la Somme, avait été suivi d'une période de calme relatif, pendant lequel les ennemis regroupèrent leurs forces en secret, en vue d'un nouvel effort qu'ils pensaient devoir être décisif. La compagnie de l'Oise, à cheval sur les deux principales voies d'invasion dont Paris serait l'objectif, eut à subir ce nouvel effort qui se déclancha le 27 mai sur le Chemin-des-Dames, pris et dépassé dès le premier jour de l'offensive ; le 28, la Vesle était atteinte ; le 29, Soissons et ses débouchés sud tombaient aux mains de l'ennemi ; le 30, il était à Fère-en-Tardenois ; le 31, à Oulchy-le-Château et Neuilly-Saint-Front.
Les brigades de ces résidences, surprises par la rapidité foudroyante de cette offensive, se replièrent au prix de mille difficultés, littéralement talonnées par l'ennemi, et se joignirent, en cours de route, aux brigades de Soissons et de Villers-Cotterêts, sous le commandement du capitaine **RENAUD**, tandis que la brigade de Vic-sur-Aisne se repliait sur Trilport, où toutes les brigades de l'arrondissement de Soissons se trouvèrent rassemblées le 4 juin.
Le 1er juin, l'offensive allemande s'était étendue vers l'ouest et avait obligé nos troupes à reculer, dans la région de Carlepont ; en même temps, Villers-Cotterêts et Château-Thierry étaient menacés. Le 9, une nouvelle. extension vers Noyon et Montdidier provoqua notre recul jusqu'au Matz. Les brigades de Ressons-sur-Matz et de Lassigny, repliées à Thincourt-Sainte-Marguerite, durent se replier à Arsy, en exécution des ordres du prévôt de la IIIe armée.
A Château-Thierry, de plus en plus menacé, le lieutenant **ENAUD**, commandant l'arrondissement, avait été chargé de défendre le pont de la Marne, où il tint pendant deux jours et demi, sous un violent bombardement, avec un calme et une crânerie remarquables.
Le 12 juin, tandis que cette ville tombait entre les mains des Allemands, une de leurs armées continuait sa pression sur le Matz et s'avançait jusqu'à Mélicocq, menaçant directement Compiègne, qui avait été totalement évacué la veille, ainsi que tous les villages situés sur la rive droite de l'Aisne et de l'Oise. Il ne resta dans la ville qu'une demi-section de territoriaux, chargés de la garde des dispositifs de destruction des ponts et les brigades de gendarmerie de la résidence renforcées par celles de Guiscard, Ribécourt et Beaulieu-les-Fontaines, sous les ordres du capitaine **DURAND**, commandant l'arrondissement.
Des contre-offensives partielles fixèrent momentanément le nouveau front ; mais alors commença pour ces brigades et celles de Choisy-au-Bac et d'Attichy, restées à leur poste, une existence très pénible, sous un bombardement quotidien, par pièces de tous calibres, sous le feu des mitrailleuses d'avions et sous les coups de. leurs torpilles. Constamment sur la voie publique pour la répression du pillage, conséquence habituelle des évacuations, seules pour combattre les incendies provoqués par les bombardements, chargées quelque temps de la garde des ponts sur l'Oise, de Montmacq et de Thourotte, c'est-à-dire au contact immédiat, de l'ennemi, elles durent, en outre, pendant huit jours, suppléer à l'absence de toute autorité civile ou militaire, situation aggravée encore par le problème quotidien de la subsistance des hommes et des chevaux.
Le 13 juin, le gendarme territorial **HAZE**, des brigades de Compiègne, grièvement blessé par un obus de 105, succombait dans la soirée à l'hôpital de Verberie, où il avait été transporté d'urgence.
Le 6 juin, l'arrondissement de Soissons, constitué en section B. R., était venu renforcer les brigades rassemblées à Compiègne, auxquelles vint se joindre, le 18, un bataillon du 110e R. I. T., qui permit d'encercler la ville par de nombreux postes, commandés chacun par un gendarme, qui en interdirent rentrée sans ordre de service spécial. Cette mesure contribua singulièrement à réduire les pillages, à la répression desquels le seul personnel de gendarmerie n'avait pu suffire jusqu'alors. Parmi ceux

qui montrèrent le plus d'activité dans cette répression, il convient de citer l'adjudant-chef **FERRAND**, le chef de brigade **STREICHER**, le gendarme territorial **BARB** et le gendarme **MARTIN**.

La section B. R., de Soissons, mise sous les ordres du prévôt du 18e C. A., quitta Compiègne le 12 juin pour se rendre à La Croix-Saint-Ouen, où elle collabora au service prévôtal, ne laissant à Compiègne qu'un poste de 4 hommes.

La contre-offensive heureuse du 18 juillet mit fin aux succès des Allemands, dont le repli commença aussitôt. Le 21, Château-Thierry était repris ; successivement, les brigades de cet arrondissement, qui étaient repliées à Vieilles-Maisons et qui avaient eu deux blessés au cours des opérations, le gendarme **BRILLET** et le chef de brigade **LAPRAYE**, rejoignirent leurs résidences, bientôt suivies par celles des arrondissements de Soissons et de Compiègne.

Les bombardements par pièces se prolongèrent quotidiennement jusqu'au 17 août. L'un des derniers obus tirés fit deux victimes parmi le personnel replié à Compiègne, le gendarme auxiliaire **VIVIEN** et le chef **GRODIDIER**, de Beaulieu-les-Fontaines, dont le premier dut être amputé de la jambe gauche, dès le soir même, et dont le second fut gravement blessé au pied.

Les bombardements par avions, de plus en plus violents, cessèrent brusquement le 31 août, après avoir fait de nombreux dégâts dans toute la vallée de l'Aisne et dans la ville de Compiègne.

Le 1er octobre, la population civile était autorisée à rentrer dans l'arrondissement, et, le 17, toutes les brigades avaient rejoint leurs circonscriptions.

Avec le retour à la résidence, ont commencé, pour les brigades du territoire de la 6e légion, de nouvelles épreuves qu'il convient de mettre en évidence, car elles sont spéciales aux régions envahies. Sans douta, ces brigades partagent, de ce fait, le sort des populations, et la destruction de leurs casernements, si elle ne les atteint pas directement, n'en a pas moins pour conséquence la perte totale de leur modeste avoir, l'obligation de vivre dans des abris de fortune à peine garantis des intempéries ; dans des conditions de ravitaillement difficiles, et surtout la privation de la vie de famille dont elles auront à souffrir de longs mois encore.

Mais, aucune plainte parmi tous ces braves gens. Aussi bien, en auraient-ils le temps ? Les premiers réinstallés, devançant de beaucoup les autorités administratives, ils ont constitué dès la première heure les éléments de l'ordre qui est l'essence même de leur fonction. Par leur connaissance de leur circonscription, ils ont pu renseigner les pouvoirs qui ont largement fait appel à leur activité.

Toujours par monts et par chemins, ils ont contribué à l'assainissement du champ de bataille et à là sécurité de la circulation ; ils ont collaboré à la police dans les cantonnements, rendue plus nécessaire par le relâchement inhérent A l'idée de la fin des hostilités. Et ce ne fut pas là leur moindre mérite, en raison de la mesure et du tact dont ils eurent à faire preuve pour éviter que ne se renouvelassent des incidents comme celui du 27 octobre, à Reims, où les gendarmes **MONTAUD**, **ARNOULD** et **MAILLARD** furent blessés par éclats de grenades, lancées contre eux, au cours de la répression du pillage.

Enfin, de même que le premier acte de la mobilisation leur avait incombé, ils furent du dernier épisode, la démobilisation. Et, tandis que, peu à peu, la vie du pays reprend son cours normal, les populations, heureuses de retrouver son aspect familier en rentrant au domicile dévasté, rendront à cet utile autant que modeste serviteur, son autorité et sa considération, en dépit des plaisantins qui continueront peut-être à débiter, en roulant les r, la première phrase de ses procès-verbaux, mais sans réfléchir que son uniforme fut, dans maintes circonstances pénibles, une enseigne, et que se conformer aux ordres de ses chefs n'était pas à la mesure de tous.

ANNEXE I.

Citations obtenues au cours de la guerre 1914-1918

par les militaires de la 6e Légion de gendarmerie.

Ordre général n° 33, gouverneur de Verdun (15 septembre 1914).

Le gouverneur cite à l'ordre des troupes de ta garnison les brigades de gendarmerie de Fresnes-en-Woëvre et d'Herbeuville :

Pendant plus de quinze jours, à l'effectif d'un brigadier et de trois gendarmes, ont défendu leurs résidences contre des patrouilles ennemies souvent plus fortes et ont nécessité, pour être délogées, l'intervention de détachements relativement importants. La brigade d'Herbeuville a même eu l'honneur d'obliger l'ennemi à la canonner.
Le 9 septembre, la brigade de Fresnes-en-Woëvre s'est emparée d'une automobile contenant un officier et un soldat allemands qu'elle a mis hors de combat. Poursuivie par un peloton de cavalerie, elle a pu s'échapper en ramenant l'automobile qui contenait des correspondances, d'où on a pu déduire des renseignements de haute importance sur la répartition des forces de l'ennemi et ses intentions.
Le brigadier **FAUCHEU**,commandant la brigade de Fresnes, est décoré, à la date de ce jour, de la médaille militaire. Le brigadier **SCHIMBERG**, commandant la brigade d'Herbeuville, est proposé pour la même distinction.
Le gouverneur tient à porter à la connaissance de tous les noms des gendarmes **SALOMON, LENOIR, MÉTENS**, de la brigade de Fresnes, **ROYER, CHAMPAIAUX** et **BRUNET**, de la brigade d'Herbeuville, qui, tous, sous la conduite des brigadiers cités plus haut, ont fait preuve de courage, de sang-froid et de résolution. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Ordre no 28, légion (11 août 1915).

Capitaine Brosse, commandant la section de Briey :

Pendant toute la période de tension politique et de mobilisation a déployé la plus intelligente activité dans la direction du service de ses brigades situées à l'extrême frontière et dans une région industrielle remplie d'ouvriers étrangers qui commençaient à s'agiter et dont l'évacuation fut laborieuse ; resté ensuite seul en avant des troupes de couverture avec un détachement de quatre-vingts hommes, gendarmes, douaniers. G. V. C., a tenu tête aux patrouilles ennemies. Le 5 août, a engagé avec ce faible effectif un véritable combat contre une reconnaissance ennemie forte, d'un bataillon, deux escadrons et une batterie, qu'il a obligée à se déployer et même à tirer le canon. Au cours de cette action, a personnellement chargé à la tête de cinq gendarmes, une patrouille de douze cavaliers et l'a mise en fuite ; a dispersé, par un feu bien dirige, une autre patrouille de dragons, dont le chef, lieutenant **von MARSHAL,** blessé et fait prisonnier, a été trouvé porteur de renseignements utiles. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Maréchal des logis Lacroix, commandant la brigade de Pagny-sur-Moselle :

Laissé seul à Pagny avec son personnel en avant des troupes de couverture pour surveiller les mouvements de l'ennemi, s'est acquitté de sa mission avec la plus intelligente activité. Brusquement attaqué, le 7 août, par un fort parti ennemi et menacé d'être tourné par une patrouille d'une vingtaine de cavaliers, est parvenu, par d'habiles manœuvres, à lui échapper tout en l'attirant dans la direction d'un petit poste-français. Ayant pu

s'arrêter sur une position avantageuse, a ouvert le feu sur la patrouille et mis hors de combat les trois quarts de son effectif, dont l'officier commandant, qui, grièvement blessé et fait prisonnier, a été trouvé porteur de précieux documents. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Brigadier Hennechart, commandant la brigade de Mars-la-Tour :

A déployé, au début des hostilités, dans ce poste de première ligne, un zèle et une activité remarquables pour recueillir des renseignements sur l'ennemi et assurer l'évacuation sur l'arrière d'importants approvisionnements, ce qui lui avait valu les éloges du chef de bataillon commandant le secteur. Le 11 août, parti volontairement en reconnaissance avec deux gendarmes de sa brigade et trois douaniers, a dispersé une patrouille de uhlans et lui a tué deux hommes. S'étant heurté, dans la poursuite, à une demi-compagnie d'infanterie, a soutenu, pendant trois quarts d'heure, un feu violent, au cours duquel deux douaniers ont été blessés, dont l'un très grièvement; n'ayant pu, en se dégageant, n'emmener qu'un des blessés, est revenu ensuite avec un homme chercher l'autre. Dans cette circonstance, le brigadier Hennechart a fait preuve d'un sang-froid et d'une décision remarquables. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Brigadier Lafleur, commandant la brigade d'Auboué :

S'est dépensé, jour et nuit, du 28 juillet au 4 août, pour assurer la surveillance de la frontière et a pu ainsi fournir au commandant de précieux renseignements sur les mouvements de l'ennemi; a su, en même temps, par son énergie, ramener le calme dans le personnel d'une usine principalement composé d'étrangers et où des ferments de révolte s'étaient manifestés ; le 5 août, a été blessé du cours d'un engagement avec l'ennemi durant lequel il a donné l'exemple du plus beau calme sous le feu et n'ayant pu être relevé, a été fait prisonnier. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Rappeneau, de la brigade d'Auboué, chef du poste de Batilly :

A déployé, pendant la période de tension politique et au début de la mobilisation, un zèle et une activité inlassables pour assurer avec le seul gendarme dont il disposait la surveillance de la frontière. A passé ses jours et ses nuits sur le terrain et s'est dépensé jusqu'au moment où, vaincu par la fatigue, il dut être évacué sur l'arrière. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 9, 5e division de cavalerie (19 septembre 1914).

Lieutenant Mandon, commandant l'arrondissement de Vouziers, prévôt de la division :

A fait preuve de calme, de sang-froid et de décision pendant l'attaque et la retraite du convoi, le 9 septembre. (Croix, de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 70 D, du G. Q. G. (20 septembre 1914).

Brigadier Schimberg, de la brigade d'Herbeuville :

A fait preuve d'un courage et d'une énergie remarquables. Pendant quinze jours, a repoussé, avec sa seule brigade, de nombreuses patrouilles ennemies. A rallié le fort de Génicourt, en échappant, avec ses hommes, à un parti de cavalerie allemande accompagné de canons. (Médaille militaire.)

Ancestramil

Ordre nº 42, gouverneur de Verdun (24 septembre 1314).

Le général gouverneur cite à l'ordre des troupes de la garnison de Verdun et des forts de la Meuse l'adjudant Mathieu et le sergent réserviste Mars, de la 10e compagnie du 165e régiment d'infanterie, stationné au fort de Génicourt :

Ayant reçu l'ordre de se rendre au fort de Troyon, bombardé par l'ennemi, en vue de renseigner le commandement sur l'état de ce fort, ont pu, malgré le bombardement intense et au prix de grands dangers, remplir leur mission et rapporter les renseignements demandés.

Le gouverneur associe à cette citation M. l'abbé **DUBOIS**., curé de Troyon, et le brigadier de gendarmerie **HUET**, de la brigade de Troyon :

Se sont proposés spontanément pour servir de guides, ont partagé les périls de la mission et en ont facilité l'accomplissement. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Ordre général nº 32, IIIe armée (3 octobre 1914).

Gendarme territorial Brocard, de la gendarmerie du camp retranché de Verdun :

Se trouvant isolé, avec trois prisonniers français, dans une zone parcourue par des patrouilles ennemies, s'empara des fusils appartenant à des blessés, en arma ses prisonniers, en prit un lui-même et réussit, tout en conservant ses prisonniers, à se dégager après avoir mis une dizaine d'Allemands hors de combat. (Croix de guerre avec palme.)

Ordre nº 39, 6e région (24 octobre 1915).

Gendarme Richard (Jules-Gaston), des brigades de Reims :

N'a cessé de faire preuve de courage dans l'accomplissement de son devoir et a été blessé gravement à la jambe pendant une patrouille de nuit. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Ordre n° 29, légion (10 novembre 1914).

Brigadier Duchénois et gendarme Guérin, de la brigade de Sampigny ; brigadier Décamus, gendarmes Rémy et Fournier de Saint-Mihiel :

Le 1er novembre 1914, plusieurs maisons ayant été touchées par des bombes incendiaires, ces cinq militaires n'hésitèrent pas, malgré les obus à aller chercher la pompe du quartier de cavalerie pour combattre le feu. Ils ont ainsi fait preuve d'une spontanéité et d'un courage dignes d'éloges ; mais il convient dé citer plus particulièrement la belle conduite du gendarme Rémy, qui, dirigeant la lance de la pompe, a été atteint assez grièvement par un éclat d'obus et une balle de shrapnell. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Arrêté du ministère de la guerre (24 avril 1915).

Maréchal des logis Valette (Paul-Louis-Henri), du camp retranché de Verdun :

Sous-officier remarquable, ayant de très beaux états de services, a rendu des services précieux à la prévôté depuis le début de la campagne (Médaille militaire.)

Ancestramil

Ordre général nº 1, du noyau central de Verdun (27 juillet 1915).

Gendarmes Thénier (Théophile-Gaston), et **Dugas (Elie)**, de la prévôté de Verdun :

Se sont distingués le 4 juin 1915 par leur énergie et leur dévouement absolu dans le sauvetage des malades et blessés qui se trouvaient sous les décombres d'un bâtiment détruit par une explosion. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 583, 73e division (31 juillet 1915).

Gendarme Baijot, de la brigade de Mars-la-Tour, repliée à Pont-à-Mousson :

Dans. la soirée du 22 au 23 juillet, a fait preuve du plus grand courage en allant, à maintes reprises, porter secours sous un feu violent d'artillerie à des personnes grièvement blessées. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 39, 6e région (24 octobre 1915).

Gendarme Evrard (Jules), des brigades de Reims :

S'est distingué par son courageux dévouement et a été tué le 4 mai 1915 en exécutant une patrouille. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Ordre nº 29, légion (19 août 1915).

Maréchal des logis à cheval Prunier, de la brigade mixte de Pont-à-Mousson :

Dirige avec autant de zèle que d'habileté, depuis dix mois, dans des conditions périlleuses, le service territorial et prévôtal de la gendarmerie dans la région de Pont-à-Mousson et a su, par son exemple, maintenir très haut le moral de son personnel ; le 2 août, a fait preuve d'un esprit d'initiative et d'une bravoure remarquable en allant combattre avec un personnel réduit et sous un violent bombardement plusieurs incendies allumés dans la ville par des obus ennemis et qui, grâce à la promptitude des secours, ont pu être circonscrits. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Maréchal des logis Lhoir, de la brigade d'Homécourt ; **brigadier Hennechart**, de Mars-la-Tour ; **gendarmes Aymes**, **Baulard, Hupé** et **Boyer**, de Pont-à-Mousson ; **Arnould**, de Mars-la-Tour ; Gervaise, d'Homécourt :

Assurent depuis dix mois, avec un zèle et une activité jamais démentis et dans des conditions périlleuses, le service territorial et prévôtal de la gendarmerie dans la région de Pont-à-Mousson ; le 2 août, ont puissamment contribué à l'extinction, sous un violent bombardement, de plusieurs incendies occasionnés par les obus ennemis, et ont fait preuve en la circonstance d'un sang-froid et d'un courage remarquables. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Jean-Prost, de la brigade de Pont-à-Mousson :

Assure depuis dix mois, avec un zèle et une activité jamais démentis et dans des circonstances périlleuses, le service territorial et prévôtal de la gendarmerie dans la région de Pont-à-Mousson ; a fait preuve en plusieurs circonstances de courage et d'abnégation, notamment le 2 août, où sous un violent bombardement et dans un

Ancestramil

poste particulièrement battu, il a continué d'assurer avec calme la surveillance dont il était chargé. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 32, légion (2 septembre 1915).

Gendarmes Rappeneau (Jules) de la brigade d'Auboué, chef de poste à Batilly, et **Camo** (**Antoine-Thomas**), de la brigade de Mars-la-Tour :

Détachés depuis dix mois dans des villages d'extrême frontière fréquemment bombardés, se sont acquittés, à l'entière satisfaction des autorités militaires locales, dans des cantonnements occupés par de nombreuses troupes de toutes armes, d'un service difficile et périlleux. Ont fait preuve en maintes circonstances de courage et de dévouement en concourant activement aux mesures de sécurité et de secours aux blesses. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme à pied Coupaye (Paul-Joseph), de la brigade mixte de Conflans :

Détaché depuis dix mois dans des villages d'extrême front fréquemment bombardés, s'est acquitté à l'entière satisfaction des autorités militaires locales, dans des cantonnements occupés par de - nombreuses troupes de toutes armes, d'un service difficile et périlleux. A fait preuve en, maintes circonstances de courage et de dévouement en concourant activement aux mesures de sécurité et de secours aux blessés. S'est notamment distingué le 20 mai en pénétrant, au péril de sa vie, au cours d'un bombardement, dans une maison frappée de projectiles, pour y sauver une personne en danger de mort par asphyxie. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre général nº 120, IIIe armée (20 mars 1915)

Capitaine Diez, du G. G. de la 3e armée :

Depuis le début des hostilités, s'est dépensé sans compter et a rendu les services les plus réels jusqu'au moment où il a été terrassé par la maladie, due au surmenage que, dans l'intérêt général, il n'a pas craint, de s'imposer. (Croix de guerre avec palme.)

Arrêté du Ministre de la guerre (25 mai 1915).

Gendarme à cheval Rémy (Louis-Aimé), de la brigade de Saint-Mihiel :

A fait preuve de beaucoup de sang-froid et de bravoure en coopérant à l'extinction d'un incendie sous le bombardement de l'ennemi, a été , grièvement blessé. (Médaille militaire.

Arrêté du Ministre de là guerre (6 août 1915).

Maréchal des logis chef Oudot (Gustave-Joseph), des brigades de Verdun, attaché à la prévôté d'une division d'infanterie :

Sous-officier remarquable dans son commandement et son service, sert avec zèle et un dévouement à toute épreuve. Depuis le début de là campagne a secondé le prévôt de la division avec intelligence. (Médaille militaire.)

Ancestramil

Gendarme Dessois (Laurent-Alcide), de Vaubécourt, attaché à la prévôté du camp retranché de Verdun :

Très bon gendarme, instruit, actif, très zélé et très dévoué. A fait preuve à la prévôté de toutes les qualités voulues pour remplir son emploi ; serviteur modèle et très méritant. (Médaille militaire.)

Ordre nº 1433, 72e division (31 juillet 1915).

Capitaine Brosse (Gaston-Alfred), prévôt de la 72e division :

Du 24 août au 20 septembre 1914, a rempli d'une manière digne d'éloges les fonctions de prévôt de la 72e division dans les circonstances difficiles où cette division, sans cesse remaniée dans sa composition, s'est déplacée et a combattu. Pendant les journées des 24 et 25 août et des 6, 7 et 8 septembre, s'est employé au rétablissement de l'ordre jusque sur la ligne de feu. Aux combats de la Constance, s'est offert spontanément comme officier de liaison. (Croix de guerre, avec étoile en argent.)

Ordre nº 33, légion (8 septembre 1915).

Gendarmes à pied Combet (Joseph-Marie), de la brigade de Briey (poste de Mancieulles), et **Broutin (Emmanuel-Eugène)**, de la brigade d'Homécourt, détachés à Blénod-lès-Pont-à-Mousson :

Le 22 août 1915, à Blénod-lès-Pont-à-Mousson, pendant un violent bombardement, ont fait preuve d'un esprit d'initiative et d'un dévouement remarquables dans l'organisation des secours contre un incendie allumé par un obus et ont ainsi limité les dégâts. Ayant appris que sept soldats et une femme étaient restés dans la maison écroulée et en feu, n'ont pas hésité à y pénétrer. N'ayant plus trouvé au milieu des décombres que huit cadavres, n'ont pas voulu les laisser en proie aux flammes et, malgré les difficultés et les dangers de cette opération, sont parvenus à les sortir tous par une fenêtre et à les déposer en lieu sûr.
Ont donné, en la circonstance, un bel exemple de solidarité et de courageuse abnégation. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre n° 2, 15e C. A. (18 août 1915).

Gendarme Brunaux (Georges), et **élève gendarme Thibaudat**, de la brigade de Ville-sur-Tourbe :

Au cours d'incendies occasionnés dans un village par obus, ont fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid dans l'organisation des secours et pour limiter les ravages du feu, malgré le bombardement incessant. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 4, IIIe armée (29 juillet 1915).

Maréchal des logis Gérardy, de la 6e légion, brigade de Châlons, numéro matricule 232 :

N'a cessé de faire preuve, depuis le début de la campagne, des meilleures qualités militaires. Dans les circonstances les plus difficiles, a dirigé et commandé son détachement avec un calme, un sang-froid et un dévouement-remarquables. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ancestramil

Brigadier à cheval Chalin, de la 6e légion, brigade de Verdun, numéro matricule 195 :

S'est dévoué sans compter depuis le début de la campagne et particulièrement dans les circonstances difficiles de la fin d'août et du début de septembre 1914, où ses qualités de sang-froid et de calme ont rendu les meilleurs services. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Brigadier à pied Cadet, de la 6e légion, brigade de Vitry-le-François, numéro matricule 611 :

A fait preuve depuis le premier jour des plus brillantes qualités de calme, de sang-froid et de dévouement. Chargé de fonctions spéciales, se dépense sans compter, avec intelligence et rend des services très appréciables et dignes de récompense. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme à cheval Collignon, de la 6e légion, brigade de Châlons, numéro matricule 330 :

S'est signalé depuis le début de la campagne pour l'exactitude, le dévouement et le sang-froid qu'il a apportés en toutes circonstances, parfois dans des conditions difficiles et délicates. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 1, du Q. G. du 6e C. A. (24 juillet 1915).

Capitaine Chabannes, adjoint au commandant du Q. G. :

S'est particulièrement distingué depuis le début de la campagne par une haute conscience professionnelle. A rendu au commandement les plus grands services pour la façon digne d'éloges dont il a rempli les missions souvent délicates qui lui ont été confiées. (Croix de Guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 98, 6e C. A. (20 octobre 1915).

Chef d'escadron Vernet (Louis-Eloi), commandant la prévôté du 6e C. A. :

Sur le front depuis le début de la campagne, s'est particulièrement distingué au cours des récents combats, en assurant, avec la plus grande activité, le service d'ordre et la circulation sur une route encombrée par les convois de plusieurs corps d'armée et soumise, à de violents bombardements. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Ordre nº 39, 6e région (24 octobre 1915).

Capitaine Romon, commandant l'arrondissement de Rethel affecté à la gendarmerie de la place de Reims :

A fait preuve d'énergie et de dévouement au moment de l'évacuation de Reims et, depuis la réoccupation de cette ville, ne cesse de donner à tous l'exemple du zèle et du courage sous le bombardement. (Croix 'de guerre avec étoile de vermeil.)

Ordre nº 24, 39e brigade d'infanterie (22 novembre 1915).

Maréchal des logis Fèvre (Camille), numéro matricule 754, de la brigade de gendarmerie repliée de Ville-sur-Tourbe :

Ancestramil

Détaché depuis neuf mois dans un village d'extrême front fréquemment bombardé, s'est acquitté, à l'entière satisfaction des autorités militaires, locales, dans des cantonnements occupés par de-nombreuses troupes de toutes armes, d'un service difficile et parfois périlleux. A fait preuve, en maintes circonstances, et notamment au cours des attaques des 11 et 12 août, 8 et 25 septembre 1915, de courage et de dévouement, en concourant activement aux mesures de sécurité et de secours aux blessés. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Thibaut (Louis), numéro matricule 369, de la brigade repliée de Ville-sur-Tourbe :

Détaché depuis sept mois dans un village d'extrême front fréquemment bombardé, s'est acquitté, à l'entière satisfaction des autorités militaires locales, dans des cantonnements occupés par de nombreuses troupes de toutes armes, d'un service difficile et parfois périlleux. A fait preuve, en maintes circonstances, et notamment au cours des attaques des 11 et 12 août, 8 et 25 septembre 1915, de courage et de dévouement, en concourant activement aux mesures de sécurité et de secours aux blessés. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre général nº 6, 37e C. A. (28 juillet 1915).

Gendarme à cheval Prouhet (Louis), de la 6e légion, détaché à la force publique de Soissons :

A donné un bel exemple de dévouement en travaillant, sous le feu de l'artillerie ennemie, à éteindre un incendie. A été grièvement blessé d'un éclat d'obus en accomplissant cet acte de courage. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Ordre nº 36, légion (25 septembre 1915).

Gendarmes à pied Jean-Prost et **Baissa**, des brigades mixtes de Pont-à-Mousson et Conflans :

Le 12 septembre 1915, ont fait preuve d'un dévouement et d'un courage remarquables, en procédant, sous un violent bombardement, à des travaux de sauvetage et d'extinction d'incendies ; n'ont pas craint de pénétrer, malgré les risques d'éboulement, dans un immeuble frappé par les projectiles ennemis et qui menaçait ruine, pour s'assurer qu'il n'y avait plus personne en danger.

Arrêté du Ministre de la guerre (4 décembre 1915).

Gendarme territorial Brocard (Jean-Baptiste-Charles), affecté au camp retranché de Verdun :

S'est distingué par sa manière de servir, son esprit de discipline, le zèle et le dévouement dont il a fait preuve dans l'exécution de son service. Le 24 septembre 1914, dans des circonstances difficiles, a fait preuve de courage et de décision. A déjà reçu la croix de guerre avec palme. (Médaille militaire.)

Ordre nº 42, légion (11 novembre 1915).

Gendarme Fourreau, attaché à la prévôté de la place de Reims :

A fait preuve, le 19 octobre 1915, pendant un violent bombardement de la ville de Reims, de beaucoup d'initiative et d'abnégation, en participant spontanément aux travaux d'extinction d'un incendie provoqué par des obus et en se portant courageusement et au péril de sa vie au secours de trois sapeurs-pompiers engagés sous les décombres de l'immeuble effondré sous l'action d'un nouveau projectile.

Ancestramil

Gendarme Riottot, attaché à la prévôté de la place de Reims :

A fait preuve, le 19 octobre 1915, pendant un violent bombardement de la ville, d'une Jouable initiative et d'un réel mépris du danger, en allant seul dans un immeuble abandonné, combattre un commencement l'incendie qu'il a réussi à éteindre.

Ordre n° 8, légion (3 février 1916).

Brigadier Charlier, de la brigade de Condé-en-Barrois :

Lors d'un important incendie survenu dans un cantonnement dont les troupes étaient en manœuvres, a fait preuve de la plus intelligente activité dans l'organisation des secours et n'a pas hésité à pénétrer à plusieurs reprises dans les bâtiments en feu pour sauver des valeurs et des objets précieux. A mérité, pour sa courageuse attitude, les félicitations du lieutenant-colonel commandant le secteur.

Ordre nº 772, 30e C. A. (22 mars 1916).

Maréchal des logis Franqueville (Henri-Alfred Léon), prévôté :

Par son énergie, son calme, son abnégation, a concouru à conserver la liberté des communications sur une seule route empruntée pour les besoins de la- division, dans une zone soumise à un violent bombardement. Le 24 février, a assuré l'évacuation rapide de nombreux blessés appartenant à plusieurs divisions, en faisant employer des moyens de fortune et, tout en ordonnant ces moyens, procédait lui-même au chargement des grands blessés. Excellent sous-officier, du plus grand dévouement et du plus grand courage. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme à pied Lerouge (Louis-Constant), prévôté :

Du 21 au 24 février, au cours d'un violent bombardement, a pris l'initiative de contribuer au maintien de l'ordre dans la ville et coopéré au sauvetage de personnes enfermées dans les caves de maisons démolies.
Déjà, le 25 février 1916, étant en service, est resté seul dans les rues d'un village à la recherche des blessés, les pansant lui-même sur place et les transportant ensuite dans les abris pendant un bombardement intense. A fait preuve, dans ces circonstances, de la plus louable initiative, de sang-froid et de courage. Très bon serviteur. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Arrêté du Ministre de la guerre (4 décembre 1915).

Brigadier Regnault (Jules-Charles-Gabriel), de Bar-le-Duc.

Excellent brigadier, actif et dévoué, qui donne entière satisfaction ; nombreuses annuités. (Médaille militaire.)

Arrêté du Ministre de la guerre (22 janvier 1916).

Maréchal des logis Brouet (Paulin-Isidore), de Chaumont-Porcien :

Ancien et très bon sous-officier, s'est acquis de nouveaux titres pendant la campagne par sa manière de servir. (Médaille militaire.)

Ancestramil

Gendarme Brenière (Abel), de Verdun, affecté à la prévôté d'une région fortifiée :

Très bon gendarme, ancien de services, zélé et dévoué, serviteur modèle ; instruit et actif. (Médaille militaire.)

Ordre de la brigade, place de Verdun (4 avril 1916).

Gendarme Fringand (Victor-Emile), de la brigade de Verdun :

Etant de service à un poste non abrité, sur un chemin d'accès à Verdun, où il assurait la circulation des voitures, a montré beaucoup de sang-froid et a été blessé au cours d'un bombardement. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Savin (Georges-Gaston), de la brigade de Conflans :

Etant de service à un poste non abrité d'un carrefour de Verdun, a montré, sous un violent bombardement, un mépris absolu du danger et a été blessé d'un éclat d'obus. (Croix de guerre avec étoile de bronze)

Ordre no 958, 72e division (6 avril 1916).

Gendarme à cheval Dunel (Emile-Jules-Henri), à la prévôté :

Très bon et courageux serviteur. A donné la mesure de son zèle et de son dévouement dans plusieurs circonstances de guerre où il a fait preuve d'initiative louable. Notamment, au cours d'un violent bombardement, est allé très froidement rechercher des sacs de dépêches laissés dans le local affecté au secteur postal de la division, les a chargés lui-même et remis au commandant du quartier général. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre n° 12, légion (8 avril 1916).

Gendarmes Briche (Théophile) et **Favraud (Georges),** de la brigade de Vic-sur-Aisne :

Se sont employés courageusement et avec activité à combattre un incendie allumé par un obus incendiaire, le 26 mars, pendant un fort bombardement de leur résidence.
Le général commandant la 121e division d'infanterie, témoin' de leur belle conduite, leur a adressé, à la date du 29 mars, des félicitations écrites pour le bel exemple d'initiative, de zèle et de dévouement qu'ils ont donné dans l'extinction d'un incendie allumé à Vic-sur-Aisne le 26 mars, par un obus incendiaire allemand, et où, sans attendre de secours, ils se sont dépensés sans compter jusqu'à complète extinction de cet incendie.

Ordre général no 117, 132e D. I. (29 avril 1916).

Gendarme Lecrique (Albert-Alexandre), de la brigade d'Etain :

A fait, le 21 février 1916, sous le bombardement de l'artillerie adverse, le recensement des villages d'Hautecourt et Abancourt, et, le 22 février 1916, coopéré activement et dans les meilleures conditions à l'évacuation de ces mêmes villages. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ancestrami

Gendarme Vurpillat (Laurent-Philomen), de la brigade de Void :

A fait, le 21 février 1916, sous le bombardement de l'artillerie adverse, le recensement des villages d'Hautecourt et Abaucourt, et, le 22 février 1916, coopéré activement et dans les meilleures conditions à l'évacuation de ces villages. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Arrêté du Ministre de la guerre (3 mai 1916).

Capitaine Brosse, commandant la section de Briey, prévôt de la 72e division d'infanterie :

S'est acquis de nouveaux titres au cours de la campagne par l'activité, le courage et l'esprit d'initiative avec lesquels il a secondé le commandement en toutes circonstances.
S'est fait plusieurs fois remarquer par sa bravoure dans des circonstances difficiles et dangereuses. A déjà reçu la croix de guerre. (Légion d'honneur.)

Arrêté du Ministre de la guerre (12 mai 1916).

Brigadier Chalin (Jules-Mansuy), de la brigade de Vertus, précédemment affecté au Q. G. d'une armée :

S'est dévoué sans compter depuis le début de la campagne, particulièrement dans des circonstances difficiles, où il a fait preuve de sang-froid et de calme. A déjà reçu la croix de guerre. (Médaille militaire.)

Ordre de la brigade, place de Verdun (15 mai 1916).

Gendarme Brohier (Gustave), de la 1re brigade à pied de Verdun :

Depuis le début du bombardement de Verdun, le 21 février 1916,
A assuré avec bravoure et sang-froid, pendant une période ininterrompue de quatre-vingts jours, un service de surveillance et de patrouilles qui n'a jamais cessé d'être dangereux. A été blessé par un éclat d'obus le 8 mai 1916, étant à son poste à une des portes de la ville. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre no 125, 1320 D. I. (25 mai. 1916).

Gendarme Cuny (Léon), à la prévôté de 132e D. I. :

Excellent gendarme qui a été sérieusement blessé au cours d'un bombardement du poste de commandement où il était de service ; (Croix de guerre avec étoile d'argent.)

Ordre no 282, 25e division (7 juillet 1916).

Gendarmes Briche (Théophile), et **Favraud (Georges),** de la 6e légion :

Du 2 au 5 juillet 1916, au cours de violents bombardements sur un cantonnement, ont fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid en combattant les incendies et en organisant les secours. (Croix de guerre avec étoile d'argent.)

Ancestramil

Ordre général nº 312, 12e C. A. (26 juillet 1916).

Capitaine Dupré (Jean-Louis-Alphonse), commandant la gendarmerie de l'arrondissement de Verdun :

Officier très brave qui, pendant l'offensive ennemie contre Verdun, a dirigé avec beaucoup de courage et d'intelligence le service de la prévôté de la place et a su maintenir très haut le moral de sa troupe malgré les fatigues d'un dur service et les dangers d'un incessant bombardement. En dehors de son service, spécial, à constamment fourni, ainsi que ses gendarmes, le concours le plus efficace aux autres services de la place. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Sous-lieutenant à T. T. Denoix de Saint-Marc (Henri-Joseph), adjoint au commandant de la gendarmerie de l'arrondissement de Verdun :

Officier de réserve très courageux ; a, sans interruption depuis un mois, donné aux gendarmes de la prévôté de Verdun, le plus bel exemple du courage et de sang-froid dans l'exécution, sons les plus violents bombardements, de toutes les parties du service ; s'est personnellement porté à deux reprises différentes, le 22 et le 24 février 1916, au secours d'habitants pris sous les décombres de leurs maisons démolies parles obus de 380. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Maréchal des logis chef Oudot (Gustave-Joseph), à la gendarmerie de la place de Verdun :

Sous-officier d'un courage remarquable, a, pendant le bombardement intense de Verdun, par obus de gros calibre, contribué à deux repliait différentes, le 22 et le 24 février 1916, au sauvetage d'habitants pris sous les décombres de leur maison ; a ensuite, sans interruption pendant plus de trois mois, assuré le service de police militaire de la place avec le plus grand dévouement et un mépris absolu du danger. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Maréchal des logis Fréchin (Charles-Victor), à la gendarmerie de la place de Verdun :

Sous-officier d'un courage remarquable, a, pendant le bombardement intense de Verdun, par obus de gros calibre, contribué à deux reprises différentes, le 22 et le 24 février 1916, au sauvetage d'habitants pris sous les décombres de leur maison ; a ensuite, sans interruption pendant plus de trois mois, assuré le service de police militaire de la place avec le plus grand dévouement et un mépris absolu du danger. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Maréchal des logis Martin (Camille-Auguste), à la gendarmerie de la place de Verdun :

Sous-officier d'un courage remarquable, a, pendant le bombardement intense de Verdun, par obus de gros calibre, à deux reprises différentes, le 22 et le 24 février 1916, contribué au sauvetage d'habitants pris sous les décombres de leur maison ; a ensuite, sans interruption pendant plus de trois mois, assuré le service de police militaire de la place avec le plus grand dévouement et un mépris absolu du danger. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Ordre nº 100, 72e division (29 juillet 1916).

Gendarme à cheval Férot (Jean-Baptiste-Alfred), numéro matricule, 1191, de la brigade de Conflans :

Ancestramil

Militaire d'un dévouement à toute épreuve qui, en toutes circonstances, sollicite les missions les plus périlleuses. Au début de la campagne, en gare de Conflans, a contribué à sauver plusieurs wagons d'explosifs, malgré la présence de patrouilles ennemies. Quelques jours après, s'est fait remarquer par son courage et son abnégation en se présentant comme patrouilleur volontaire au commandant des troupes de couverture et en faisant le coup de feu avec l'infanterie. Est allé, dans un village occupé par l'ennemi, relever des blessés qu'il a pu ramener dans nos lignes.
Aux combats devant Verdun, a, pendant trente-six heures, assuré la liberté d'une route unique de ravitaillement particulièrement bombardée, et, aux combats de la Somme, a coopéré au service des barrages avec le plus grand zèle. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme à cheval Bouvard (François-Joseph-Ferdinand), numéro matricule 886, des brigades de Briey :

Depuis le début de la campagne, a fait preuve, dans des circonstances difficiles, du plus grand courage et d'abnégation absolue. Le 5 août 1914, a chargé, avec quatre de ses camarades, une reconnaissance de vingt dragons allemands qu'ils ont mise en fuite. Les 21 et 22 février 1916, a assuré efficacement, dans un carrefour dangereux, la liberté de circulation sous un bombardement des plus intenses. Dans les combats de juillet 1916, au service des barrages du champ de bataille, a été contusionné légèrement par éclat d'obus au P. C. d'un des régiments de la division. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Arrêté du Ministre de la guerre (21 septembre 1916).

Brigadier Bertrand (Georges), commandant la brigade de Charny ; **maréchal des logis Martin (Camille-Auguste),** commandant la brigade mixte de Conflans ; **maréchal des logis Fréchin (Charles-Victor)**, commandant les brigades de Saint-Mihiel :

Ont fait preuve d'un sang-froid et d'un courage remarquables dans l'exécution de leur service très dangereux, dans une place forte continuellement bombardée. (Médaille militaire.)

Ordre de la brigade, place de Verdun (7 août 1916).

Brigadier Regnier (Marie-Thomas), de la brigade de Jœuf :

A, pendant quarante-huit jours, commandé un poste de gendarmerie dans une commune de la banlieue de Verdun constamment battue par l'artillerie ennemie ; a ensuite, pendant deux mois, assuré avec beaucoup de hardiesse et de sang-froid, la police militaire de la place. (Croix de guerre avec étoile, de bronze.)

Brigadiers **Bertrand (Georges)**, de la brigade de Charny ; **Faucheur (Emile-Céleste)** de la brigade de Fresnes-en-Woëvre ; **Longuet (Cyrille-Albert)**, de la brigade de Varennes ; **Schimberg (Paul-Henri-Joseph)**, de la brigade d'Herbeuville :

Brigadier très brave et très expérimenté dans son service; depuis plus ,de trois mois assure de jour et de nuit, dans une ville continuellement bombardée, un service dangereux de police militaire et de surveillance de la circulation. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarmes Barnoud (François-Joseph), de la brigade d'Etain ; **Brunet (François-Léon)**, de la brigade d'Herbeuville ; **Durand, (Henri-Emile)**, des brigades de Verdun ; **Simonin (Louis)**, de la brigade d'Etain ; **Stévenin (Jean-Baptiste),** de la brigade de Conflans ; gendarme auxiliaire **Pacaud (Paul-Georges)**, des brigades de Verdun :

Ancestram

Gendarme très brave, s'est présenté volontairement, pendant le bombardement de Verdun par obus de gros calibre, pour suivre des officiers qui se portaient au secours d'habitants pris sous les décombres de leur maison ; a fait, en outre, preuve, depuis plus de trois mois, de beaucoup de courage et de sang-froid en assurant, sous le feu intense de l'ennemi, un dur service de patrouille et d'estafette. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Bernard (Léon-Fernand), de la brigade de Varennes :

Gendarme très courageux qui, depuis plus de trois mois, a, de jour comme de nuit, sous un bombardement quotidien, assuré avec beaucoup de calme et de sang-froid le service de police militaire dont il était chargé. A, en outre, en diverses circonstances dangereuses, a servi spontanément d'agent de liaison entre la place et divers états-majors (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme territorial Dion (Léon), des brigades de Verdun ; **gendarme Ducas (Elie-Octave),** des brigades de Verdun ; **gendarme territorial Lomellini (Nicolas)**, des brigades de Verdun ; **gendarme territorial Sarrazin (Jules-Anatole),** des brigades de Verdun ; **gendarme territorial Geoffroy (Claude-Achille)**, des brigades de Verdun ; **gendarmes Champtiaux (Etienne-Georges)**, de la brigade d'Herbeuville ; **Royer (Placide-Emile)**, de la brigade d'Herbeuville ; **Collery (Joseph-Paul),** des brigades de Verdun ; **Métens (Marcel-Auguste),** de la brigade de Fresnes-en-Woëvre :

Gendarme très méritant qui, pendant une période ininterrompue de plus de trois mois et sous un bombardement continu de la place de Verdun, a toujours rempli, avec courage et exactitude, toutes les missions dangereuses qui lui ont été confiées. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 46, prévôté VIe armée (12 août 1916).

Brigadier Perrot (Pierre), de la brigade à cheval de Neuilly-Saint-Front ; **gendarme à cheval Caurier (Paul),** de la brigade de Braine :

Toujours prêt pour les missions difficiles. S'est particulièrement fait remarquer par son zèle, son dévouement et son courage au milieu de bombardements souvent intenses.

Ordre de la division (groupement D. E.) (8 décembre 1916).

Sous-lieutenant à T. T. Le Clec'h, commandant la section de Briey, détaché à Verdun :

Officier très courageux, qui dirige avec intelligence et fermeté un détachement de gendarmerie dans un secteur journellement bombardé. A fait preuve de bravoure en toutes circonstances, notamment au cours d'une tournée de' nuit, où, visitant ses postes sous le feu de l'artillerie ennemie, il a subi un commencement d'intoxication par les gaz. (Croix de guerre avec étoile d'argent.)

Ordre nº 16 du Q. G. du groupement D. E. (6 décembre 1916).

Maréchal des logis chef Lafrenez, des brigades de Bar-le-Duc, détaché à la prévôté de Verdun :

Ancestramil

Sous-officier très brave et très courageux. Affecté à un secteur constamment bombardé, a, depuis plus de trois mois, assuré, de jour et de nuit, un service périlleux de police militaire et de surveillance des- convois de ravitaillement. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Maréchal des logis Loizeau, des brigades de Soissons, détaché à la prévôté de Verdun :

Sous-officier très courageux qui, depuis plus de trois mois, dans un secteur constamment bombardé, a exécuté avec bravoure et dévouement toutes les missions périlleuses dont il a été chargé. (Croix de guerre avec, étoile de bronze.)

Gendarme Cottin, de la brigade de Charny, détaché à la prérvôté de Verdun :

Gendarme très méritant qui ai exécuté, pendant quatre mois, dans une ville violemment bombardée, toutes les missions dangereuses qui lui ont été confiées, en se faisant remarquer par son courage, son intelligence et son mépris absolu du danger. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Rérat, des brigades de Briey, détaché à la prévôté de Verdun :

Gendarme très méritant, qui s'est fait remarquer par son zèle, son initiative intelligente et son courage, en sauvant un matériel important appartenant à l'armée et en accomplissant, dans une ville continuellement bombardée, un service particulièrement périlleux de police militaire et de surveillance de la circulation. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre de la brigade (groupement D. E.) (4 décembre 1916).

Maréchal des logis en retraite Heininger, de la 6e légion, détaché à la prévôté de Verdun :

Sous-officier très méritant qui, quoique dégagé de toute obligation militaire, a repris du service et s'est fait affecter aux brigades de Verdun, le premier jour de la mobilisation ; pendant vingt-deux mois, s'est fait remarquer par son courage et, son dévouement, notamment à Verdun, où, sans interruption, depuis plus de huit mois, il assure un service périlleux de police militaire dans des rues et des carrefours continuellement bombardés. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Alips, des brigades de Briey, détaché à la prévôté de Verdun :

Très bon gendarme qui s'est fait remarquer par son zèle, son initiative intelligente et son courage en sauvant un matériel important appartenant à l'armée pt en accomplissant, dans une ville continuellement bombardée, un service dangereux de police militaire et de surveillance de la circulation. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme territorial Rennesson, de la 6e légion, détaché à la prévôté de Verdun :

Gendarme territorial très méritant, qui s'est fait remarquer par son zèle, son initiative intelligente et son courage en accomplissant, dans une ville continuellement bombardée, un service périlleux de police militaire et de surveillance de la circulation. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ancestramil

Gendarme territorial **Thenault**, de la 6e légion, détaché à la prévôté de Verdun :

Gendarme territorial très méritant, qui s'est fait remarquer par son initiative intelligente et par son courage en accomplissant, dans une ville continuellement bombardée, un service dangereux de police militaire et de surveillance de la circulation. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme auxiliaire Calmant, de la 6e légion, détaché à la prévôté de Verdun :

Gendarme auxiliaire très méritant, qui s'est fait remarquer par son zèle, son initiative intelligente et son courage en sauvant un matériel important appartenant à l'armée et en accomplissant, dans, une ville continuellement bombardée, un service dangereux de police militaire et de surveillance de la circulation. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre no 146, 132e D. I. (23 octobre 1916).

Gendarme Bossu-Ragis (Ferdinand-Laurent), de la brigade de Stainville (Meuse) :

A assuré son service, au cours des opérations de septembre 1916, avec la plus grande bravoure, dans des circonstances particulièrement dangereuses. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre général n°186, corps d'armée (24 octobre 1916).

Gendarme territorial Weyer (Maurice-Alphonse), des brigades de Verdun :

Chargé d'assurer la circulation en un poste violemment bombardé, a continuellement fait preuve de courage et d'énergie dans l'accomplissement journalier de sa mission. Le 16 octobre 1916, donna le plus bel exemple de dévouement et de mépris du danger en restant à son poste dans les conditions les plus périlleuses pour écarter et diriger les troupes et les convois. Blessé à la cuisse droite par éclat d'obus. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Arrêté du Ministre de la guerre (26 décembre 1916).

Brigadier Lafleur (Emile), commandant la brigade d'Auboué :

Excellent brigadier, courageux et énergique, qui a rendu des services très appréciés au début des hostilités. A été grièvement blessé, le 5 août 1914, dans un engagement avec l'ennemi, durant lequel il a donné l'exemple du plus beau calme sous le feu. (Croix de guerre, médaille militaire.)

Ordre no 1, légion (5 janvier 1917)

Gendarme Bournaison et **gendarme auxiliaire Blotteau**, de la brigade de Jœuf :

Détaché depuis plus d'un an à Montauville, sur la lisière du bois Le Prêtre, à proximité immédiate de l'ennemi, a assuré, à l'entière satisfaction de l'autorité militaire locale, un service chargé et des plus périlleux. Sous le feu de fréquents et violents bombardements, à fait preuve du plus grand sang-froid et d'un réel courage.

Ancestrami

Ordre nº 21, du Q. G. du G. A. E. (17 janvier 1917).

Gendarme auxiliaire Lapille et **gendarme territorial Bonhomme**, de la 6e légion :

Le 16 octobre 1916, chargés d'assurer la circulation en un poste violemment bombardé, ont fait preuve de courage et d'énergie, donnant un bel exemple de dévouement et de mépris du danger en restant à leur poste dans les conditions les plus périlleuses pour écarter et diriger les convois. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Arrêté du Ministre de la guerre (29 décembre 1916).

Capitaine Winckler, commandant l'arrondissement de Vitry-le-François, détaché à la prévôté d'un C. A. :

En campagne depuis le début, a constamment fait preuve d'activité et de dévouement. (Légion d'honneur.)

Ordre n° 2r, 153e B. I. (27 mars 1917).

Brigadier territorial Stévenin (Charles), de la 6e légion :

Arrivé à Verdun en juin 1916, a toujours été prêt pour les missions périlleuses ; malade, a tenu à rester à son poste jusqu'au bout et s'est dépensé sans compter jusqu'à l'extrême limite de ses forces ; a fait preuve de bravoure et d'initiative intelligente, le 16 octobre 1916, en contribuant, sous un bombardement des plus violents, à sauver un important matériel appartenant à l'armée, directement exposé au feu de l'ennemi. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme Jarlot (Charles), de la brigade de Commercy :

A Verdun depuis plus de huit mois, a fait preuve constamment de dévouement et de courage ; s'est particulièrement distingué dans la nuit du 15 au 16 août 1916, en coopérant spontanément, sous un tir de barrage très violent, au déblaiement d'une rue obstruée par un attelage renversé, pour permettre aux convois de ravitaillement nombreux et urgents de suivre leur itinéraire. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 13, légion (13 avril 1917).

Gendarme Moreaux, de la brigade d'Auboué :

Détaché pendant plus d'un an comme chef de poste dans un cantonnement d'extrême front, a fait preuve d'un dévouement, d'un courage et d'une abnégation jamais démentis, en assurant, de nuit comme de jour, un périlleux service sous le feu de fréquents et violents bombardements.
S'est notamment distingué le 22 mai 1916 en combattant un des premiers un incendie allumé par une bombe incendiaire d'avion dans une maison d'école à moins de 1.000 mètres des tranchées ennemies.

Gendarme Dauchelle, gendarme à Pagny-sur-Moselle :

Détaché depuis plus de quinze mois dans un cantonnement d'extrême front, a fait preuve d'un dévouement, d'un courage et d'une abnégation jamais démentis, en assurant, de nuit comme de jour, un périlleux service sous le feu de fréquents et violents bombardements. S'est notamment distingué le 22 mai 1916 en combattant un des premiers un incendie allumé par une bombe incendiaire d'avion dans une maison d'école, à moins de 1.000 mètres des tranchées ennemies.

Ancestramil

Ordre nº 1, place de Reims (15 mai 1917).

Maréchal des logis Hottin et gendarme **Génébauld**, des brigades de Reims :

Se sont signalés le 3 mai, lors de l'incendie de l'hôtel de ville, par leur courage, leur sang-froid et l'efficacité de leurs concours.

Ordre nº 122, 5e D. C. (16 mai 1917).

Brigadier Nurdin et gendarme **Marcellin**, de la brigade d'Asfeld détachés à la prévôté de la 5e D. C. :

Les 7 et 8 mai 1917, à Margival, sous un violent bombardement, ont fait preuve d'énergie, de courage et d'endurance dans l'exécution de leur service. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 152, 72e D. I. (26 mai 1917).

Brigadier **Lapraye**, de la brigade de Charly, détaché à la prévôté de la 72e D. I. :

Soldat consciencieux, dévoué et brave autant que modeste, assure son service avec beaucoup de calme dans les circonstances les plus délicates. Les 20 et 21 mai, a dirigé des barrages de police et le ravitaillement des prisonniers dans un secteur battu, avec méthode et ponctualité, se portant bien en avant des points désignés pour prendre ces derniers à l'infanterie. A accompli sa mission avec le plus complet mépris du danger. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 228, du Q. G. de la 151e D. I. (23 juin 1917).

Brigadier à pied Stephan, des brigades de Reims :

Gradé énergique et dévoué, ayant toujours payé de sa personne au cours des sinistres causés dans la ville de Reims par les bombardements, notamment rue de Venise en 1916, et dans le quartier de l'hôtel de ville, en avril 1917. A toujours, dans ces circonstances, fait preuve de calme et de sang-froid. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme auxiliaire Haye, des brigades de Reims :

Gendarme auxiliaire ayant de belles qualités, courageux et dévoué, blessé le 7 avril par des éclats d'obus au cours d'un violent bombardement de la ville de Reims, a porté secours à une femme grièvement blessée avant de se faire panser. (Croix de de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 230, du Q. G. de la 151e D. I. (24 juin 1917).

Maréchal des logis Hottin, des brigades de Reims :

Maréchal des logis sur le front depuis le début de la campagne, s'est toujours distingué par son courage et par son énergie, notamment sous les bombardements violents, au cours de plusieurs incendies allumés par l'artillerie ennemie. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ancestramil

Ordre nº 231, du Q. G. de la 151e D. I. (24 juin 1917).

Gendarme Equoy, des brigades de Reims :

Au front depuis le début de la guerre, s'est très distingué par son zèle et son énergie dans ses fonctions. Blessé à son poste. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 153, 33e D. I. (28 juin 1917).

Gendarme Brésard, de la brigade de Sampigny :

Le 16 juin 1917, s'est courageusement porté au secours d'un officier aviateur forcé d'atterrir à la suite d'un combat aérien ; malgré la violence du bombardement de l'ennemi qui cherchait à détruire l'appareil, a réussi à dégager l'aviateur grièvement blessé et à le transporter en lieu sûr.
(Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 179, 72e D. I. (29 juillet 1917).

Maréchal des logis Breuil, de la brigade de Chantilly, détaché à la 72e D. I. :

Sous-officier très méritant, homme du devoir par excellence, qu'il remplit avec tact et fermeté. Courageux autant que modeste. A demandé instamment sur la Somme et en Champagne à participer aux services les plus exposés. S'est acquitté de ses missions avec calme et sang-froid dans des secteurs violemment battus par l'artillerie ennemie. (Croix de guerre avec, étoile d'argent.) Arrêté du Ministre de l'intérieur (5 juin 1917).

Gendarme Demorgny, de la brigade de Braine :

Le 23 février, étant en permission à Paris, a fait preuve de décision et de courage en se jetant résolument à la tête d'un cheval emballé qui, attelé à une voiture légère à quatre roues, parcourait à toute allure une rue très fréquentée de la capitale, et a réussi à le maîtriser après avoir été traîné quelques mètres, évitant ainsi de' graves accidents: (Médaille d'honneur en bronze.)

Ordre nº 90, 6e région (29 octobre 1917).

Gendarme Larminach (Nicolas-Joseph-Charles), des brigades de Bar-le-Duc :

Excellent gendarme, s'est particulièrement distingué par son courage et son sang-froid sous les violents bombardements subis par sa résidence les 1er juin 1916, 4 et 30 septembre 1917. A, notamment, dans ces conditions périlleuses, sauvé d'une mort certaine une femme et un homme grièvement blessés. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme à cheval Brenière, **gendarmes à pied Munier** et **Douphis**, des brigades de Verdun :

Pendant trente mois et notamment de février à juillet 1916, ont assuré le dur et dangereux service de la place de Verdun. Ont fait preuve, le 20 septembre 1917, d'initiative et de courage en procédant spontanément avec quelques camarades sous un violent bombardement et dans des conditions particulièrement périlleuses, au sauvetage de douze soldats ensevelis par l'explosion d'un obus de gros calibre. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ancestramil

Gendarmes auxiliaires Hauchon et **Hennequin,** des brigades de Verdun :

Gendarmes auxiliaires actifs et braves, pleins de sang-froid et de dévouement dans l'exécution du service périlleux de la place de Verdun constamment bombardée. Ont particulièrement fait preuve de courage le 20 septembre en coopérant sous le feu de l'ennemi au sauvetage de douze soldats ensevelis sous les décombres d'une maison frappée par obus de gros calibre. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre nº 207, 134e D. I. (8 décembre 1917).

Capitaine Tercinet (Louis-Léon), commandant la gendarmerie de la 134e division (Q. G. de la D. I.) :

Chargé le 2 décembre du service d'ordre de la gare de ravitaillement de a... sous un bombardement de gros calibre, dirigé son service avec beaucoup de calme et de courage, maintenant partout un ordre parfait et assurant l'évacuation rapide de la gare et des blessés. (Croix de guerre avec étoile d'argent.)

Ordre général n° 317, de la 58e D. I. (31 décembre 1917).

Maréchal des logis chef Dorigny (Louis-Albert), des brigades de Reims :

A Reims depuis le début de la campagne, n'a pas cessé d'accomplir son devoir avec dévouement et courage ; s'est particulièrement distingué le 30 juillet 1917 en aidant au sauvetage d'un bâtiment en flammes, sous un violent bombardement par obus de gros calibre. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Maréchal des logis chef territorial Perrin (Jules-Pierre-Alcide), des brigades de Reims :

Rappelé à l'activité le 14 octobre 1914. Assure depuis cette date, à Reims, un service difficile et parfois périlleux. S'est particulièrement distingué, le 30 juillet 1917, en aidant au sauvetage d'un bâtiment en flammes sous un violent bombardement par obus de gros calibre. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme Quimerc'h (François), détaché aux brigades de Reims :

Au front depuis le début de la campagne. Volontaire pour le détachement mobile de Verdun ; a toujours fait preuve de sang-froid et de courage, notamment à Verdun, où il a été blessé le 24, décembre 1916, et à Reims, le 25 septembre 1917, lors d'un bombardement par obus incendiaires. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 12, Q. G. de la 58e D. I. (31 décembre 1917).

Gendarme à cheval Génébauld (Georges), de la prévôté de la place de Reims :

A Reims depuis le début de la campagne. A donné, en toutes circonstances, l'exemple du courage et du dévouement; s'est tout particulièrement distingué par son sang-froid, le 3 mai 1917, lors de l'incendie de l'hôtel de ville par obus incendiaires, sous un violent bombardement. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ancestram

Gendarmes à pied Gosse (Joseph-Léon-Aimé), et **Payen (Marie-Emile-Félicien),** de la prévôté de la place de Reims :

A Reims depuis le début de la campagne, toujours prêt à se porter aux points dangereux ; s'est spécialement distingué par son courage, le 24 avril 1916, alors qu'il concourait au service d'ordre près d'un bâtiment bombardé par obus incendiaires. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme à pied Vauday (Jean-Marie), de la prévôté de la place de Reims :

A Reims depuis le début de la campagne. A fait preuve, en toutes circonstances, de courage et de dévouement. S'est distingué particulièrement le 27 mai 1916, en coopérant, malgré un violent bombardement, au sauvetage d'un bâtiment en flammes. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre no 13, du Q. G. de la 58e D. I. (31 décembre 1917).

Gendarme Riottot (Lucien-François), de la prévôté de la place de Reims :

A Reims depuis le début de la campagne, s'est distingué en maintes occasions périlleuses, et particulièrement le 19 octobre 1915, où il est allé seul et spontanément, dans un immeuble abandonné, combattre un commencement d'incendie, alors que la violence du bombardement en interdisait presque les abords. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre de la prévôté de la 6e division britannique.

Gendarme Carré, de la brigade de Pont-Sainte-Maxence, affecté à la prévôté de la 6e division britannique :

Le 30 novembre 1917, a fait preuve de courage, d'énergie et de sang-froid, en contribuant à ramener en arrière tous les chevaux, armes et effets de sa prévôté, au cours d'une marche de retraite ordonnée et faite dans des conditions particulièrement pénibles et dangereuses.

Ordre no 9, du Q. G. de la 134e D. I. (6 mars 1918).

Gendarme Clémentiaux, de la brigade d'Avize :

Excellent gendarme. Du 2 août 1914 jusqu'en mars 1917, dans une ville bombardée, s'est particulièrement distingué sous le bombardement dans plusieurs circonstances difficiles. Blessé dès son retour, le 1er mars. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre du 32e C. A. (11 mars 1918).

Brigadier Hennechart, **gendarmes à cheval Arnould, Camo** et **Vautrin**, de la brigade de Mars-la-Tour, repliés à Dioulouard :

Les 15, 16, 17 et 18 février 1918, a fait preuve de sang-froid, et de courage en restant à son poste, malgré de violents bombardements aériens. S'est signalé par son dévouement en portant secours aux blessés, et, par son zèle, en veillant jour et nuit sur les biens des habitants qui avaient évacué la localité pour se mettre à l'abri du danger. (Croix de guerre avec étoile de vermeil.)

Ancestramil

Ordre de la 134e D. I. (17 mars 1918).

Gendarme Milard (Albert-Hippolyte), des brigades de Reims :

Très bon gendarme. A Reims, depuis le 2 août 1914, où il s'est fréquemment distingué en des points particulièrement dangereux. Etant de service le 12 mars 1918, à un carrefour très bombardé, où un civil venait d être tué et deux officiers blessés, a pris de sa propre initiative des dispositions judicieuses, relatives à la circulation, qui ont empêché d'autres accidents de se produire. (Croix de guerre avec étoile d'argent.)

Ordre no 12, de la 134e D. I. (10 avril 1918).

Gendarme à cheval Franville, de la brigade de Conflans :

Bon gendarme. Au front depuis le 2 août 1914. En service dans une place constamment bombardée, a été légèrement blessé, le 6 avril 1918, .alors qu'il était resté à son poste, malgré de violentes rafales tombant autour de lui ; a demandé à continuer son service et à ne pas être évacué.
(Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre no 38, colonel commandant l'inf. de la 134e D. I. (24 avril 1918).

Chef de brigade à pied François, des brigades de Reims :

Excellent gradé, très ancien et cependant toujours prêt à marcher. A Reims depuis le 2 août 1914, où il s'est dépensé à tous les points dangereux. Intoxiqué le 11 avril 1918 par obus asphyxiants, a tenu à continuer son service. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre no 5, du Q. G. de la 163e D. I. (27 avril 1918).

Gendarme à pied Trouillet de la brigade de Suippes :

Au front depuis le début des hostilités, a fait preuve d'activité, de courage et de dévouement pendant la période du 3 au 8 avril 1918, en assurant, de jour et de nuit, le service du champ de bataille et de la circulation, à proximité des postes de commandement, pris sous le feu de l'ennemi. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre du Q. G. de la 15e D. I. (10 mai 1918).

Chef de brigade de 4e classe Volatron, de la brigade de Ressons-sur-Matz :

Du 25 au 30 mars 1918, a dirigé, nuit et jour, en l'absence d'un service organisé, l'orientation des convois de troupes venant s'engager dans la bataille. Maintenu, avec ses hommes, dans une localité soumise à un bombardement continu et parfois violent, a fait preuve d'une activité et d'un dévouement sans bornes en se consacrant tout entier à l'évacuation de tout ce qui peut être sauvé dans cette localité. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ordre du général de division chef de la mission militaire française attachée à l'armée britannique (17 mai 1918).

Ancestrami

Gendarme Marchadour, de la brigade de Beaulieu-les-Fontaines (prévôté britannique) :

Du 11 au 24 avril 1918, à C... a fait preuve de courage, de zèle et de dévouement en assurant, sous le bombardement, un service très dur pour maintenir l'ordre, prévenir ou réprimer le pillage, récupérer, ou évacuer les denrées abandonnées. N'a rejoint sa prévôté que sur l'invitation de l'autorité militaire anglaise, après un bombardement par obus asphyxiants et pour accompagner un de ses camarades intoxiqué.

Ordre n° 27, force spéciale de gendarmerie attachée à l'armée britannique (20 mai 1918).

Gendarme Ramès, des brigades de Château-Thierry (prévôté britannique) :

S'est prodigué pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, sous un bombardement incessant, ayant déjà fait bien des victimes, pour évacuer plusieurs villages, dont certains habitants, terrorisés par le danger, préféraient rester dans leurs caves.

Gendarme Marchadour, de la brigade de Beaulieu-les-Fontaines (prévôté britannique) :

Du 29 mars au 4 avril 1918, a fait preuve de courage et de dévouement en assurant, sous le feu de l'ennemi, l'évacuation de la population de son secteur.

Gendarme territorial Joye, des brigades de Château-Thierry (prévôté britannique) :

Le 23 avril 1918, à G..., a évacué, sous le bombardement, sept civils, dont cinq très âgés et impotents.

Ordre nº 98, 6e région (9 juin 1918).

Chef de brigade de 3e classe Camus, de la brigade d'Avize :

A la suite de l'explosion, en gare, d'un chargement de cheddite, a, malgré la forte commotion ressentie et sans se préoccuper de remédier au désordre de son logement délabré par la catastrophe, donné l'alarme le premier, organisé les secours et contribué à sauver des victimes restées sous les décombres.

Ordre de la 132e D. I. (10 juin 1918).

Capitaine Maze, commandant l'arrondissement de Reims :

Commandant la gendarmerie de la place de Reims, s'est dépensé jour et nuit, pendant dix mois, pour assurer, sous le feu constant de l'ennemi, un important service d'ordre qu'il a dirigé avec une méthode, une activité et un courage remarquables. Le 29 mai 1918, ayant eu deux gendarmes grièvement blessés à ses côtés, a continué son service sous un bombardement intense, jusqu'à ce qu'il ait reçu l'ordre de se replier. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme Montaud, des brigades de Reims :

Très bon gendarme, au front depuis le 2 août 1914, a été blessé le 29 mai 1918, en attelant, sous un violent tir de barrage, un cheval qu'il venait d'amener pour remplacer le précédent, blessé, après une voiture pleine d'archives et d'un matériel important à évacuer. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ancestrami

Gendarme auxiliaire Brachet, des brigades de Reims :

Gendarme auxiliaire d'une absolue conscience. Au front depuis le 28 octobre 1915. Le 29 mai 1918, de planton au central téléphonique, a continué à assurer, sous le plus violent bombardement, la seule communication restante, après avoir eu cinq gendarmes blessés à côté de lui, dont deux très grièvement. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme territorial Luigi, des brigades de Reims :

Très bon gendarme, au front depuis le 20 août 1917. Grièvement blessé le 29 mai 1$18, au moment où il rentrait d'un service qu'il venait d'accomplir sous un violent bombardement. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre du 4e C. A. (10 juin 1918).

Gendarme Génébauld, des brigades de Reims :

Très bon gendarme, d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis le 2 août 1914. A été grièvement blessé le 29 mai 1918 en coopérant au transport d'archives et de matériel important de l'arrondissement, sous un violent tir de barrage de l'artillerie ennemie. Malgré sa cruelle blessure, a fait l'admiration de tous par son courage. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Gendarme Fournier, de la brigade de Saint-Mihiel (prévôté de la place de Reims) :

Excellent gendarme, courageux et dévoué. Au front depuis le 2 août 1914. Tué le 29 mai 1918 à son poste d'alerte, qu'il venait de rejoindre sous un bombardement des plus violents. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Ordre du Q. G. de la 132e D. I. (10 juin 1918).

Chef de brigade, de 4e classe Martin, de la brigade de Montmirail (prévôté de la place de Reims) :

Chef de brigade d'un dévouement absolu et complet Au front depuis le 12 février 1918. A dirigé, le 29 mai 1918, avec le plus grand sang-froid, les opérations d'évacuation du matériel et des archives de l'arrondissement de Reims, à travers un tir de barrage violent de l'artillerie ennemie et après avoir eu un cheval et deux gendarmes blessés à ses côtés, dont un très grièvement. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Mergnat, des brigades de Reims :

Gendarme d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve. Au front depuis le 3 août 1914. Le 29 mai 1918, a réussi à faire passer à travers le tir de barrage de l'artillerie ennemie, deux voitures chargées du matériel et des archives de l'arrondissement et de la prévôté, après avoir eu un cheval et deux gendarmes blessés à ses côtés, dont un très grièvement. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestrami

Gendarme Avril, des brigades de Reims :

Type de gendarme modèle. Au front depuis le 2 août 1914. Blessé le 29 mai 1918, alors qu'il s'apprêtait à se rendre à son poste, sous un violent bombardement. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 3e, classe Wahart, de la brigade de Loivre (prévôté de la place de Reims) :

Très bon chef de brigade, à Reims depuis le 2 août 1914. Blessé le 29 mai 1918, .à son poste d'alerte, où il s'était maintenir sous un bombardement des plus violents. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 3e classe François, des brigades de Reims :

Très bon chef de brigade, à Reims depuis le 2 août 1914. Blessé le 29 mai 1918, à son poste d'alerte, où il s'était maintenu sous un bombardement des plus violents. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Arnould, de la brigade de Loivre (prévôté de la place de Reims) :

Très bon et ancien gendarme. Au front depuis le 2 août 1914 ; blessé le 29 mai 1918, à son poste d'alerte, où il s'était maintenu sous un bombardement des plus violents. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Riottot, des brigades de Reims :

Bon gendarme, au front depuis le 2 août 1914. Le 29 mai 1918, a aidé un de ses camarades à faire passer une voiture pleine d'archives et de matériel important de l'arrondissement sous un tir de barrage des plus violents qui venait de blesser successivement deux de ses camarades (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Payen, des brigades de Reims :

Très bon gendarme ; à Reims depuis le 2 août 1914. Blessé le 29 mai 1918, à son poste d'alerte, où il s'était maintenu sous un bombardement des plus violents. (Croix de guerre avec, étoile en bronze.)

Ordre no 35, prévôt de la force spéciale attachée à l'armée britannique (10 juin 1918).

Gendarme Clavier (Marie-Ange), de la brigade de Chantilly (prévôté britannique) :

Etant en patrouille avec un camarade, dans la nuit du 15 au 16 mai 1918, a fait preuve de courage et d'énergie, en poursuivant deux voleurs, soldats dans l'armée hellénique, dont l'un, ayant tiré six coups de revolver, a pu être arrêté.

Ordre no 66, Q. G. de la 6e D. C. (30 avril 1918).

Lieutenant Enaud, commandant l'arrondissement de Château-Thierry (prévôté) :

Commandant la force publique d'une division, a toujours fait preuve d'un beau dévouement et a rempli des missions difficiles et souvent dangereuses, en Alsace, les 19 et 20 août 1914, en février et mars 1915. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestrami

Ordre n° 25, 72e D. I. (16 juin 1918).

Gendarme Raup, de la brigade de Triaucourt (prévôté) :

S'est acquitté, au cours des journées du 9 au 15 juin 1918, avec un sang-froid et une énergie remarquables, des missions qui lui étaient confiées. A arrêté, le 3 juin, un aviateur allemand à 800 mètres des lignes, n'hésitant pas à traverser, pour l'atteindre, un pont soumis au moment même à un tir de destruction. Très bon gendarme, qui a participé aux engagements de la D. I. sur la Somme et en Champagne. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme Germain, de la brigade de Ligny-en-Barrois (prévôté) :

S'est acquitté, au cours des journées du 9 au 13 juin 1918, avec beaucoup d'énergie et de sang-froid, des missions qui lui étaient confiées. A arrêté, le 3 juin, un aviateur allemand à 800 mètres des lignes, n'hésitant pas à traverser, pour l'atteindre, un pont soumis, au moment même, à un tir de destruction. Très bon gendarme, qui a participé aux engagements de la D. I. en Champagne. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme Gremaux, des brigades de Bar-le-Duc (prévôté) :

A assuré, sur la Somme, en Champagne et dans les combats du 9 au 13 juin 1918, avec le plus grand dévouement, le plus grand courage, à des postes violemment bombardés, un service de barrage et a donné des preuves de fermeté, de sang-froid et d'abnégation. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre no 64, lieutenant-colonel commandant la gendarmerie de la IVe armée (18 juin 1918).

Gendarme réserviste Minoche, de la brigade de Stainville (prévôté) :

Très bon gendarme, au front depuis le 1er août 1916 ; s'est montré très courageux, en allant, sous un violent bombardement, chercher l'un de ses camarades mortellement blessé et en le transportant dans une charrette à bras, au devant d'une voiture d'ambulance.
S'était déjà fait remarquer à Reims pendant, la première quinzaine d'avril 1918, en coopérant à l'extinction de plusieurs incendies.

Ordre no 218, Q. G. D. E. du G. A. N. (20 juin 1918).

Lieutenant Enaud, commandant l'arrondissement de Château-Thierry :

Chargé de défendre le pont de la Marne, à Château-Thierry, a assuré cette mission pendant deux jours et demi sous un violent bombardement avec un calme, un sang-froid et une crânerie remarquables. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre no 250, 2e C. A. (21 juin 1918).

Gendarme Borderieux, de la brigade de Charly (prévoté) :

Excellent gendarme qui, au cours des journées des 9 et 10 juin 1918, s'est acquitté, avec le plus grand courage, de missions périlleuses.

Ancestrami

A pris, sous le bombardement, le commandement d'une fraction privée de ses chefs et l'a ramenée au feu. S'était déjà distingué par son énergie et son dévouement dans les barrages de police aux combats de Champagne. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Ordre nº 20, groupe d'armées de réserve (30 juin 1918).

Gendarme territorial Haze, des brigades de Compiègne :

Excellent gendarme territorial ; rappelé à l'activité depuis le début de la mobilisation, a toujours servi dans des postes dangereux à Reims d'abord, puis à Compiègne.
A été blessé grièvement le 13 juin 1918, au cours d'un bombardement de cette dernière ville par pièces à longue portée ; est mort de ses blessures. (Croix de guerre avec palme.)

Ordre nº 80, Q. G. de la Ve armée (1er juillet 1918).

Gendarme territorial Trouillard, des brigades d'Epernay :

Au cours d'un violent bombardement d'une ville par avions ennemis, ayant vu le premier les fumées, d'un incendie allumé par bombe à la gare aux marchandises, s'est porté très rapidement sur les lieux et a coopéré, avec un détachement de la compagnie du génie B/26, aux manœuvres ayant pour but de limiter l'incendie du matériel. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 164, Q. G. de la 51 D. C. (3 juin 1918).

Chef de brigade de 4e classe Michel, de la brigade de Sainte-Menehould (prévôté) :

Détaché au P. C. de la division pendant les opérations de la Somme, du 25 au 29 mars 1918, s'est dépensé sans compter dans l'exécution des différentes missions dont il a été chargé, notamment le 27 mars, à La Boissière, où, avec deux gendarmes, il a rempli une mission de police sous les obus ; ne s'est retiré que sur ordre, les Allemands arrivant aux lisières du village. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 180, 19e D. I. (20 juin 1918).

Chef de brigade de 3e classe Couillard, de la brigade de Verberie (prévôté) :

Chargé d'assurer la police du champ de bataille et celle de la circulation sur les ponts de l'Aisne, constamment bombardés, s'est acquitté de ces missions avec le plus grand mépris du danger. Renversé et fortement contusionné pendant la nuit du 2 au 3 juin, par l'éclatement d'un obus. n'en a pas moins continué sa ronde. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 129, 115e R. I. (5 juillet 1918).

Gendarme Bruneaux, de la brigade de Dormans :

Dans la nuit du 22 au 23 juin 1918, chargé d'assurer l'évacuation des dernières personnes civiles restées dans le village de Troissy, a rempli sa mission jusqu'au bout, sous un violent tir d'artillerie, montrant à la fois beaucoup de fermeté et d'égards vis-à-vis des évacués. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestramil

Gendarme Kons, des brigades de Vouziers (détaché à la brigade de Dormans) :

Dans la nuit du 22 au 23 juin 1918, chargé d'assurer l'évacuation des dernières personnes civiles restées dans le village de Troissy, a rempli sa mission jusqu'au bout, sous un violent tir d'artillerie, montrant à la fois beaucoup de fermeté et d'égards vis-à-vis des évacués. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre du Q. G. du 18e C. A. (8 juillet 1918).

Gendarme territorial Bœuf, de la brigade de Noyon (replié à Compiègne) :

De service, dans la nuit du 10 au 11 juin 1918, au barrage des deux ponts de Compiègne, a assuré seul, pendant une heure, le service de la circulation, dont les militaires, qui en étaient chargés, venaient d'être tués au cours d'un violent bombardement par avions ; a évité ainsi des accidents en intervenant à plusieurs reprises pour arrêter les voitures qui s'étaient imprudemment engagées sur le pont de l'A. L. G. P , coupé en son milieu par un obus. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme territorial Buteux, des brigades de Compiègne :

Le 29 mai 1918, sous un bombardement de la gare de Compiègne, par pièce à longue portée, a coopéré avec le plus grand sang-froid à l'évacuation des victimes faites par un obus sur un train de permissionnaires, dont onze ont été tués et neuf blessés grièvement. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre no 100, 6e région (14 juillet 1918).

Chef de brigade Lapraye, de la brigade de Charly :

Au cours d'un bombardement de sa résidence, est sorti de la caserne pour porter secours à une femme qui venait d'être blessée. A reçu de multiples contusions par éclats d'obus et, malgré sa souffrance, a continué à diriger son service avec le plus grand calme. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre du 34e C. A. (27 juillet 1918).

Gendarme Vauday, de la brigade de Châtillon-sur-Marne (Son B. R. de Reims) :

Au front depuis le début de la campagne, s'est partout distingué par son courage et son sang-froid, tant à Reims, depuis le mois d'octobre 1914, qu'au cours de la récente bataille. Tué à son poste de combat, alors qu'il s'employait à organiser les premiers secours aux abords d'un pont bombardé violemment par avions. Déjà cité à l'ordre du régiment. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Gendarme auxiliaire Brachet (Son B. R. de Reims) :

Au front depuis le 2 août 1914. Modèle de conscience et de dévouement, s'est déjà maintes fois fait remarquer par son courage, à Reims, depuis mai 1917, et dans la bataille encore en cours. Blessé mortellement sur un pont qu'il s'employait à dégager sous un intense bombardement par avions. Déjà cité à l'ordre de la division. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Ancestramil

Gendarme Bender, de la brigade d'Attigny Reims) :

Bon gendarme, au front depuis le 3 août 1914. A toujours servi avec dévouement. Tué à son poste de combat,, alors qu'il s'employait à dégager un pont soumis à un intense bombardement par avions. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Ordre nº 392, 67e D. I, (30 juillet 1918).

Gendarme Martin, de la brigade de Guiscard :

Excellent gendarme, actif et courageux, ayant toujours servi aux prévôtés ou dans la zone avancée des armées. A fait preuve, en maintes circonstances, d'initiative, de sang-froid et de courage dans des situations critiques et périlleuses. Le 15 juillet, s'est porté, spontanément au secours de deux militaires, dont l'un venait d'être très grièvement blessé au cours d'un bombardement par salve d'artillerie, et a donné lui-même les premiers soins à ce blessé, en attendant qu'une ambulance vienne l'emporter. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 7, Q. G, de la 55e D. I. (2 août 1918).

Chef de brigade de 3e classe Larminet, de la brigade d'Attichy :

Assure avec initiative, courage et sang-froid, son service de chef de brigade dans une circonscription soumise à de fréquents bombardements (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre n° 148, Q. C. de la IVe armée (11 août 1918).

Gendarme Fourreau, de la brigade de Bazancourt (détaché à Sainte-Menehould) :

En service dans une ville soumise à un violent bombardement, a toujours fait preuve de beaucoup de courage, d'initiative et de sang-froid ; s'est particulièrement distingué les 16 et 17 juillet 1918, dans son service de reconnaissance de secours à porter. A été intoxiqué par les gaz le 17 juillet. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 16, lieutenant-colonel commandant la gendarmerie de l'armée (13 août 1918).

Chef de brigade de 3e classe Henneguy, de la brigade de Villers-Cotterêts :

A occupé un dangereux poste de première ligne pendant l'avance allemande de mai-juillet 1918. S'est dépensé sans compter ; a fait preuve de la plus intelligente initiative en mettant au service de l'état-major sa parfaite connaissance du terrain occupé par l'ennemi, fournissant ainsi des-renseignements d'une précision et d'une utilité qui ont été fort appréciés par cet état-major, tant au point de vue de l'action de l'artillerie, que de l'utilisation du terrain par l'infanterie.

Ordre nº 10, Q. G. de la 64e D. I. (15 juillet 1918).

Chefs de brigade de 4e classe Hennechart et **Camo**, **gendarmes Arnoult** et **Vautrin**, de la brigade de Mars-la-Tour, détachés à Dieulouard :

Ancestramil

Au cours d'un bombardement qui dura près de quinze heures, sont restés dans le cantonnement, faisant de nombreuses rondes pour assurer l'ordre, et ont contribué spontanément à éteindre, dans des circonstances périlleuses, un incendie qui avait éclaté à proximité d'un dépôt d'explosifs. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 104, 6e région (23 août 1918).

Chef de brigade h. c. Ferrand, commandant les brigades de Compiègne :

A commandé les brigades de Compiègne depuis le premier jour de la mobilisation, avec un zèle et un dévouement jamais démentis. S'est particulièrement distingué au cours des cinq derniers mois, en. dirigeant personnellement, sous les bombardements auxquels a été soumise cette résidence, un service de police actif et efficace pour la répression du pillage qu'il a, dans une large part, contribué à enrayer.

Ordre nº 84, Q. G. de la Ve armée (24 août 1918).

Chef de brigade de 3e classe Wahart, de la brigade de Loivre (Son E. R. de Reims) :

Excellent chef de brigade, présent depuis le 2 août 1914 à Reims, où il s'est plusieurs fois distingué. Etant chef de poste à un pont de la Marne de première importance, le 16 juillet 1918, a pris, avec' le plus grand sang-froid, toutes dispositions utiles pour en dégager les abords, obstrués par un intense bombardement. Une blessure, une citation. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Arnould, de la brigade de Loivre (Son B. R. de Reims) :

Ancien gendarme d'un complet dévouement. A Reims, du 2 août 1914 au 23 septembre 1917, s'est particulièrement distingué le 16 juillet 1918 à un pont de la Marne de première importance, en concourant à en dégager les abords sous un intense bombardement qui venait de les obstruer. Une fois blessé, une citation à l'ordre du régiment. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Maillard, de la brigade de Loivre (Son B. R. de Reims) :

Très bon gendarme. A Reims du 2 août 1914 au 23 septembre 1917, s'est tout spécialement distingué le 15 juillet 1918, sous le, bombardement, et le 16 juillet 1918, à un pont de la Marne de première-importance, en concourant à en dégager les abords sous un intense bombardement qui venait de les obstruer. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Henrion, de la brigade de Loivre (Son B. R. de Reims) :

Gendarme particulièrement courageux. Au front du 2 août 1914, s'est maintes fois distingué à Reims dans des circonstances difficiles, et, une nouvelle fois, le 16 juillet 1918, à un pont de la Marne de première importance, en concourant à en dégager les abords, sous un intense bombardement, qui venait de les obstruer. Une blessure antérieure. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Abraham, de la brigade d'Amagne-Lucquy (Son B. R. de Reims) :

Excellent gendarme, au front du 2 août 1914 s'est particulièrement distingué le 16 juillet 1918 à un pont de la Marne de première importance, en concourant à en dégager les abords sous un intense bombardement, qui venait de les obstruer. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestramil

Gendarme Poinsot, de la brigade d'Amagne -Lucquy (Son B. R. de Reims) :

Gendarme modèle, toujours prêt à marcher. Au front du 2 août 1914, s'est particulièrement distingué déjà à Reims, le 29 mai 1918. Fortement contusionné le 16 juillet 1918 à un pont de la Marne de première importance, dont il s'employait à dégager les abords sous un intense bombardement, qui venait de les obstruer. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Richard, des brigades de Reims :

Ancien gendarme, d'un dévouement complet. Présent depuis le 2 août 1914, à Reims, où il s'est maintes fois distingué, ainsi que le 16 juillet 1918, à un pont de la Marne de première importance, en concourant à dégager les abords, sous un intense bombardement qui venait de les obstruer.
Trois blessures, une citation. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Coupaye, de la brigade de Conflans (Son B. R. de Reims) :

Très bon gendarme, courageux et dévoué. Au front du 2 août. 1914, s'est déjà plusieurs fois distingué, tant à Verdun qu'à Reims. Blessé le 16 juillet 1918, à un pont de la Marne dont il s'employait à maintenir les abords libres sous un intense bombardement, une citation. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Blin, de la brigade de Bazancourt (Son B. R. de Reims) :

Gendarme particulièrement courageux. A Reims du 2 août 1914, où il s'est tout spécialement distingué à deux reprises différentes. S'est également signalé les 15 et 22 juillet 1918, en se précipitant spontanément pour organiser des secours, sous des bombardements d'une extrême violence. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 4e classe Charlot, de la brigade de Châtillon-sur-Marne (Son B. R. de Reims):

Excellent chef d'une brigade repliée, commandant un secteur de postes de contrôle, à des ponts de la Marne quotidiennement et violemment bombardés ; a exercé sur ses deux postes, pendant 40 jours et malgré les difficultés des circonstances, une surveillance incessante de jour et de nuit jusqu'au 15 juillet 1918. où il s'est retiré sous la pression de l'ennemi, après la rupture des ponts. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Jeandel, de la brigade de Châtillon-sur-Marne (Son B. R., de Reims) :

Très bon gendarme, au front du 2 août 1914. Affecté à un poste particulièrement dangereux, a effectué son service de contrôle à un pont de la Marne pendant 40 jours, sous des bombardements continuels. A quitté son poste le 15 juillet, le pont une fois sauté et sous la pression de l'ennemi. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme territorial Foeller, de la brigade de Châtillon-sur-Marne (Son B. R. de Reims) :

Gendarme territorial très méritant, au front du 2 août 1914. Faisant partie d'un poste à un pont de la-Marné quotidiennement et violemment bombardé, y a fait son service pendant 40 jours, refusant la proposition d'une relève en raison de son âge. A quitté son poste le 15 juillet 1918, le pont une fois sauté et sous la pression de l'ennemi. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestramil

Ordre nº 4, Q. G. de la 132e D. I. (27 juillet 1918).

Gendarme Girod, des brigades de Commercy :

Chef de poste à La Fourche, du 15 au 21 juillet 1918. A assuré avec sang-froid et fermeté son service de barrage à un endroit particulièrement soumis au feu de l'artillerie ennemie, notamment les 15 et 16 juillet 1918. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 9487, G. Q. G. (20 août 1918).

Gendarme auxiliaire Vivien, de la brigade de Beaulieu-les-Fontaines :

Très bon auxiliaire. A été blessé grièvement le 17 août 1918. Amputé de la jambe gauche. (Médaille militaire et croix de guerre avec palme.)

Ordre nº 416, 67e D. I. (3 septembre 1918).

Chef de brigade de 4e classe Delcroix, de la brigade de Guiscard :

Excellent chef de brigade, qui, depuis le premier jour de la mobilisation, n'a cessé de servir dans la zone avancée des armées. Chargé, avec sa brigade, de la police d'une commune soumise quotidiennement aux bombardements par pièces et par avions, a obtenu les meilleurs résultats, par une action constante sur la voie publique, dénotant un mépris absolu du danger. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 291, 72e D. I.

Chef de brigade de 3e classe Gury, de la brigade de Ligny-en-Barrois :

Sous-officier énergique, brave et consciencieux, qui, à deux reprises, a été détaché à la prévôté de la division. A dirigé les barrages de police à Verdun (Jumelles d'Ornes) dans des circonstances très difficiles, sous de violents tirs de destruction. Aux affaires devant Noyon, quoique malade, a tenu à diriger son personnel, à qui il a toujours donné l'exemple du devoir ; évacué malgré lui, est rentré à peine guéri et, après quelques jours de service, dans les combats devant S..., a dû de nouveau être évacué. Très méritant. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 13, Q. G. de la 77e D. I.

Gendarme Devalance, de la brigade de Guiscard :

Très bon gendarme, aussi courageux que dévoue. Blessé à son poste, a assuré son service jusqu'au moment où il devait normalement être relevé. Deux fois ruiné par l'invasion, reste, pour ses camarades, un modèle de confiance communicative et d'entrain. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 7, Q. G. de la 55e D. I.

Gendarme Cazenave, de la brigade de Neuilly-en-Thelle :

Ancestramil

Alors que la prévôté de la division était réduite par une épidémie de grippe au tiers de son effectif, a assuré, pendant toute une période d'offensive, un service des plus pénibles en des points particulièrement exposés au tir de l'artillerie ennemie. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 62, 6e légion (10 novembre 1918).

Gendarme territorial Dufour, de la brigade de La Croix-Saint-Ouen :

Très bon gendarme territorial ; depuis le premier jour de la mobilisation, a toujours servi dans une Zone proche du front et soumise aux bombardements par pièces et par avions. A été blessé le 11 juin 1918 par une bombe d'avion maquillé, survolant de jour la résidence.

Ordre n° 147, 17e C. A. (4 novembre 1918).

Capitaine Eustache, commandant l'arrondissement de Verdun :

S'est dépensé jour et nuit, depuis le mois d'octobre 1917, pour assurer, sous le bombardement, un important service d'ordre qu'il a dirigé avec une méthode, une activité et un courage remarquables. Proposé pour exercer d'autres fonctions en arrière du front, a demandé à ne pas être relevé du poste de Verdun, montrant ainsi un sentiment élevé du devoir (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Ordre nº 245, 11,1 D. I. (22 novembre1918).

Capitaine Delavallade, de l'arrondissement de Senlis (prévôté) :

Officier de grande valeur. Très consciencieux. A toujours fait preuve du plus grand dévouement, notamment en 1916, au cours des combats de la Somme, en assurant, dans des conditions très difficiles, la police sur le champ de bataille. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre n° 14, Q. G. de la 132e D. I. (14 novembre 1918).

Chef de brigade de 3e classe Daguenet, des brigades de Châlons (prévôté) :

Sous-officier énergique, ayant participé, tant comme chef de poste que comme chef de patrouille, à tous les services de police du champ de bataille, au cours des opérations effectuées par la division. En particulier, le 20 août 1918, a courageusement continué son service de surveillance et porté secours à deux soldats qui venaient d'être blessés sur la route au cours d'une violente attaque aérienne de nuit. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Harduin, de la brigade de Ville-en-Tardenois (prévôté) :

Gendarme énergique, ayant participé à tous les services de police du champ de bataille au cours des opérations effectuées par la division. En particulier, le 21 août 1918, a continué courageusement son service de surveillance au cours d une violente attaque aérienne de nuit et assuré, avec les hommes de son poste, lé dégagement de l'axe de marche, où six artilleurs venaient d'être tués ou blessés par bombes d'avion; et six chevaux tués. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestramil

Ordre nº 61, force spéciale de l'armée britannique (29 novembre 1918).

Chef de brigade de 4e classe Poussart, de la brigade de La Croix-Saint-Ouen (prévôté britannique) :

A secondé parfaitement et intelligemment ses chefs dans l'exécution du service et la recherche des suspects à Tourcoing et environs, dès leur réoccupation.

Ordre nº 291, 30e C. A. (28 novembre 1918).

Chef de brigade, de 3e classe Petiot, de la brigade de Saint-Mihiel (prévôté) :

A toujours assuré son service avec le plus grand zèle ; a fait preuve de calme et de sang-froid en mai et août 1918, à la gare de ravitaillement de Vic-sur-Aisne, et au pont de l'Aisne, soumis au bombardement de l'ennemi. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Chef de brigade de 4e classe Clauss, des brigades de Château-Thierry (prévôté) :

Toujours prêt à marcher quels. que soient son état de fatigue et le danger à courir ; a assuré tous les services qui lui ont été confiés avec un grand zèle et un parfait dévouement ; le 29 mai 1918, conduisant un détachement de prisonniers, a, par son énergie, maintenu l'ordre dans une colonne mitraillée et bombardée par avions ennemis. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Gendarme Cormier, des brigades de Compiègne (prévôté) :

A toujours assuré son service avec le plus grand zèle ; en août 1918, chargé d'un service de surveillance de circulation au pont de Jaulzy, violemment bombardé, chaque nuit, par les avions ennemis, s'est toujours fait remarquer par son calme et son mépris du danger. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Gendarme Daumas, de la brigade de Neuilly-Saint-Front (Prévôté) :

Gendarme qui a toujours montré dans le service, le plus grand zèle ; de service le 25 août 1918, au carrefour de Morsains, s'est porté rapidement à un endroit bombardé, où un convoi avait subi des pertes, et grâce à son sang-froid et à son énergie, a rétabli très vite la circulation. (Croix de guerre avec étoile en vermeil.)

Ordre nº 65, 6e légion (10 décembre 1918).

Gendarme Charmentier, des brigades d'Epernay :

Le 16 novembre dernier, a fait preuve de courage, de dévouement et d'abnégation en procédant; comme chef de patrouille, à l'arrestation d'un militaire armé qui se livrait à des excentricités dans la ville d'Epernay.
Bien que blessé à la main droite et au-dessus du téton droit, est parvenu, secondé par son camarade, à désarmer cet énergumène et à l'incarcérer.

Gendarme Pautet, des brigades d'Epernay :

Le 16 novembre dernier, a fait preuve de courage en procédant avec son camarade plus ancien, à l'arrestation d'un militaire armé, qui se livrait à des excentricités dans la ville d'Epernay.

Ancestramil

Ordre nº 365, 132e D. I. (2 décembre 1918).

Gendarme Meugnier, de la brigade de Révigny (prévôté) :

A assuré en toutes circonstances le service dont il était chargé, avec un zèle et une activité dignes d'éloges, s'est trouvé en des postes soumis au bombardement de l'ennemi et y a fait preuve de calme et de sang-froid. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme Chérel, des brigades de Châlons (prévôté) :

A assuré en toutes circonstances le service dont il était chargé avec un zèle et une activité dignes d'éloges ; s'est trouvé en des postes soumis au bombardement de l'ennemi et y a fait preuve de calme et de sang-froid, (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 63, chef de la mission militaire attachée à l'armée britannique (7 décembre 1918).

Gendarme Pontjean, des brigades de Compiègne (prévôté britannique) :

Entré au Cateau le 18 octobre 1918, à la suite des troupes britanniques, a montré une très grande, activité sous le violent bombardement de l'ennemi, pour porter secours aux blessés et aux intoxiqués réfugiés dans les caves et organiser les premiers secours. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Carré, de la brigade de Pont-Sainte-Maxence (prévôté britannique) :

Du 9 au 22 octobre 1918, dans la ville récupérée de Bohain, soumise au bombardement, a montré beaucoup de courage et de dévouement dans l'évacuation du service d'ordre. Le 11 octobre, s'est porté, sous le feu de l'ennemi, au secours d'un soldat américain blessé par éclat d'obus. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre du Q. G. de la 31e D. I. (20 novembre 1918).

Gendarme Guichard, des brigades de Verdun (prévôté) :

Au front depuis le début de la guerre, très actif et dévoué, a été employé au service de la circulation au pont delà Gloire, sur l'Ailette, du 5 au 14 octobre 1918, où il a assuré ce service avec calme et sang-froid pendant les bombardements. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 179, Q. G. de la 5e D. C. (29 décembre 1918).

Gendarme Hatrival, de la brigade de Magenta (prévôté) :

Le 28 mai 1918, s'est particulièrement distingué sous le feu par son zèle et son activité dans l'exécution des missions de, police du champ de bataille, qui lui ont été confiées. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 3e classe Arnould, de la brigade de Montmirail (prévôté) :

Chargé de faire évacuer les civils de la ligne de feu, dans la nuit du 5 au 6 juin, s'est acquitté de cette mission sous le bombardement avec un zèle et une conscience dignes de tous les éloges. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestrami

Gendarme Maginot, de la brigade de Vertus (prévôté) :

Chargé de faire évacuer les civils de la ligne de: feu, dans la nuit du 5 au 6 juin, s'est acquitté de cette mission,, sous le bombardement avec un zèle et une conscience dignes de tous les éloges. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 64, force spéciale de gendarmerie attachée à l'armée britannique (17 décembre 1918).

Sa Majesté le roi d'Angleterre accorde la décoration britannique suivante (promotion novembre 1918) au **chef de brigade de 4e classe Picot**, de la brigade de Sainte-Menehould (prévôté du 2e échelon du G. H. Q.). (Médaille du service méritoire.)

Ordre n° 76, Q. G. de la IIIe armée (6 janvier 1919).

Capitaine Durand, commandant l'arrondissement de Compiègne :

Affecté à la prévôté de la IIIe armée, du 2 août 1914 au 15 octobre 1915, puis replacé à la tête de l'arrondissement de Compiègne, à demi-envahi pendant plus de trois ans, a beaucoup contribué, par son exemple et par une présence constante dans ses brigades les plus exposées, à développer chez son personnel, l'esprit de sacrifice et a maintenir son moral, particulièrement dans la période de mars à août 1918, pendant laquelle la ville de Compiègne et ses environs ont été sous Le feu de l'ennemi. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 84, Q. G. de la IIIe armée (27 janvier 1919).

Capitaine Renaud, commandant l'arrondissement de Soissons :

Lors des bombardements de Soissons et de toutes les résidences de ses brigades, surtout pendant l'avance ennemie en 1918, a donné l'exemple du courage, du mépris du danger et du sang-froid, en se portant, en toutes circonstances, dans les endroits et sur les points les plus exposés pour diriger, stimuler son personnel, rassurer les populations civiles et aider à leur évacuation. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre n° 891, 172e R. I. (5 septembre 1918).

Gendarme Debrin, de la brigade d'Arsy, caporal au 172e régiment d'infanterie (application de la loi du 10 août 1917) :

Excellent gradé, d'une énergie farouche et d'un sang-froid remarquables. A l'attaque du 26 août 1918, a lancé son escouade sur l'ennemi, l'obligeant à fuir. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestramil

Citations obtenues postérieurement au 15 novembre 1915

———

Ordre n° 73, Q. G. de la IIIe armée (3 janvier 1919).

Gendarme Louis, des brigades de Châlons (prévôté) :

Superbe soldat, autant par sa tenue que par son entrain, son esprit de discipline et ses sentiments du devoir. A fait souvent preuve d'initiative et de réelles qualités de commandement. Détaché à la prévôté du Q. G. A., n'a cessé, en toutes circonstances, de témoigner d'un grand dévouement et d'un zèle infatigable. Toujours debout au premier signal d'alerte, s'exposant avec beaucoup de courage pendant des bombardements intenses pour veiller à l'exécution des consignes et aider à l'organisation des secours, insouciant du danger, s'est montré à la hauteur des plus belles traditions de l'arme d'élite à laquelle il appartient. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 76, Q. G. de la IIIe armée (6 janvier 1919).

Chef de brigade hors classe Ferrand, commandant les brigades de Compiègne :

A commandé les brigades de Compiègne depuis le premier jour de la mobilisation avec un zèle et un dévouement jamais démentis. S'est particulièrement distingué, au cours de la période d'évacuation de Compiègne, en dirigeant personnellement, sous les bombardements auxquels a été soumise cette résidence, complètement évacuée, des services efficaces à l'occasion des incendies et un service actif et vigilant de répression du pillage, qu'il a puissamment contribué à enrayer. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 3e classe Roillet, de la brigade de Noyon :

Excellent chef de brigade qui, depuis le premier jour de la mobilisation, n'a cessé de servir dans la zone de feu ; s'est distingué, notamment les 11 et 12 octobre 1914, à Ribécourt, en procédant, de jour, à l'identification et à l'inhumation de sept soldats français tombés en avant des lignes françaises et à moins de 400 mètres des lignes ennemies ; toujours le premier au danger, qu'il s'agisse de combattre un incendie ou d'organiser des secours sous un bombardement, est pour son personnel un modèle d'abnégation. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 4e classe Grodidier, de la brigade de Beaulieu-les-Fontaines :

Excellent chef de brigade, qui, depuis la mobilisation, n'a cessé de servir dans la zone avancée des armées. Fait prisonnier par les Allemands le 30 août 1914, est parvenu à s'évader des mains de l'ennemi et à rejoindre les lignes françaises huit jours après ; a pu fournir au commandement des renseignements utiles sur l'emplacement de ses terrains d'aviation et de ses dépôts de munitions de la région de Lassigny, Depuis le 13 avril 1918, coopère avec zèle et activité au maintien de l'ordre dans une ville quotidiennement bombardée par une pièce à longue portée. A été gravement blessé le 17 août 1918, au cours d'un de ces bombardements. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme territorial Barb, des brigades de Compiègne :

Excellent gendarme territorial. Depuis la mobilisation,, a toujours servi dans des postes de la ligne de feu, tels que Verdun, Reims et Compiègne. S'est particulièrement fait remarquer au cours des bombardements auxquels cette dernière ville a été soumise de mars à août 1918, par son dévouement absolu et un zèle

infatigable dans l'exécution des services de surveillance et de sécurité nécessités par l'évacuation totale de la ville et rendus périlleux par les bombardements. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Baré, des brigades de Compiègne :

Excellent gendarme. A servi constamment à Reims pendant les trois premières années de la guerre, puis à Compiègne, soumis de mars à août 1916 à des bombardements par pièces et par avions particulièrement intenses. A toujours montré le plus grand dévouement au cours des services d'ordre et d'incendie exécutés sous ces bombardements. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 329, 72e D. I. (7 janvier 1919).

Gendarme Sibille, des brigades de Sainte-Menehould (prévôté) :

Au cours de barrages exécutés lors des affaires du 21 mai 1917 en Champagne, pendant les mois de juin, juillet et août 1918 dans l'Oise et l'Aisne, a toujours fait preuve de courage et de mépris du danger, rendant de précieux services avec une véritable abnégation. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme Pinaudeau, de la brigade de Sompuis (prévôté) :

A fait preuve de courage et de sang-froid aux affaires du 21 mai 1917 en Champagne et du 9 au 15 juin, dans la région de Noyon. A pris part aux affaires du 18 juillet au 31 août 1918 devant Soissons. A rendu de précieux services dans des barrages sur des terrains bombardés. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Gendarme Hantisse, des brigades de Châlons (prévôté) :

A assuré sur la Somme, en Champagne et dans les combats du 9 au 13 juin, devant Noyon, avec le plus grand dévouement, le plus grand courage, à des postes violemment bombardés, un service de. barrage et a donné des preuves de fermeté, de sang-froid et d'abnégation. (Croix de guerre avec étoile en argent.)

Ordre nº 84, Q. G. de la IIIe armée (27 janvier 1919).

Chef de brigade de 2e classe Douchet, des brigades de Soissons :

A fait preuve d'énergie, de sang-froid et de mépris du danger dans Soissons, continuellement bombardée. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 3e classe Joly, de la brigade de Vailly :

A fait preuve de décision et de calme dans les circonstances périlleuses où s'est fréquemment trouvé son poste de toute première ligne. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Chef de brigade de 3e classe Wattré. de la brigade de Braine :

A eu une belle attitude au milieu de dangers courus par lui à Braine, de novembre 1917 au 27 mai 1918, puis à Compiègne, au moment de l'attaque par les Allemands du 6 juin au 6 août 1918. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Bernard, de la brigade de Vailly :

Belle attitude dans un poste de première ligne, soumis à un feu continuel et dans toutes les circonstances qui ont entouré deux repliements successifs et difficiles. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Pacaud, de la brigade de Braine :

S'est brillamment comporté pendant quatre années consécutives dans plusieurs postes dangereux à Braine d'abord, puis à Compiègne, où, chargé de la garde du pont de Monmacq il a été, de nuit, entraîné dans l'Oise par son cheval, effrayé par la bataille. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Bourson, des brigades de Soissons :

A coopéré pendant quatre ans et demi consécutifs avec activité et entrain à un service d'ordre toujours dangereux à Soissons, puis à Compiègne lors de l'attaque allemande sur cette ville, en juin-juillet 1918 (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 13234 D (Extrait), du maréchal de France commandant en chef les armées françaises (ordre du régiment).

Chef de brigade de 4e classe Streicher, de la brigade de Ribécourt :

Excellent chef de brigade, qui a toujours fait preuve d'activité, de sang-froid et de dévouement dans l'exécution de son service au cours de la campagne et plus particulièrement de mars à août 19I8, pendant la période de repli de sa brigade à Compiègne, soumise à un bombardement intense par pièces et par avions. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Dives, des brigades de Compiègne :

Excellent gendarme. S'est particulièrement fait remarquer par son activité, son entrain et son sang-froid au cours des services d'ordre et de sécurité exécutés dans Compiègne évacuée et soumise, de mars à août 1918, à un bombardement intense. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Merle, des brigades de Compiègne :

Jeune gendarme actif qui, après avoir été mobilisé pendant deux ans à la prévôté d'une D. C., où il a donné toute satisfaction, a fait preuve, en maintes circonstances, de courage et de sang-froid dans l'exécution d'un service rendu périlleux par les bombardements intenses auxquels la ville de Compiègne a été soumise de mars à août 1918. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Dumont, des brigades de Compiègne :

Excellent gendarme, qui a toujours fait preuve du plus grand dévouement dans l'exécution d'un service d'ordre et de sécurité rendu particulièrement périlleux par les bombardements intenses auxquels la ville de Compagne et ses environs ont été soumis dans la période de mars à août 1918. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ancestramil

Ordre nº 19, Q. G. du 17e C. A. (25 février 1919).

Gendarme Grillot, des brigades de Verdun (prévôté) :

Jeune gendarme, aux armées depuis le début de la campagne, a toujours donné l'exemple de sang-froid et de bravoure sous les bombardements, notamment à Verdun, où, le 8 juillet 1916, il a fait procéder, sous un violent tir de barrage, à l'enlèvement des blessés et des tués pour assurer le passage des convois. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre nº 24, 15e légion (22 février 1919).

Gendarme Lecrique, de la brigade d'Etain (prévôté) :

Gendarme très actif, qui fait constamment preuve de zèle et a procédé à de très nombreuses arrestations militaires, ainsi qu'à des constatations de délits importants.

Ordre nº 103, Q. G. de la Xe armée (10 mars 1919)

Chef de brigade de 2e classe Henneguy, de la brigade de Villers-Cotterêts :

Excellent chef de brigade, qui a occupé un dangereux poste de première ligne pendant l'avance allemande de mai-juillet 1918 ; s'est dépensé sans compter, a fait preuve de la plus intelligente initiative en mettant au service de l'état-major sa parfaite connaissance du terrain occupé par l'ennemi, fournissant ainsi des renseignements précieux et très utiles, tant au point de vue de l'action de l'artillerie que de l'utilisation du terrain par l'infanterie. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme Surot, des brigades de Châlons :

Excellent gendarme, courageux et dévoué. Le 27 avril .1918, renversé à terre par éclatement d'une bombe d'avion qui a causé plusieurs victimes, s'est immédiatement porté au secours des blessés qui l'entouraient et après avoir assuré leur évacuation, a repris son poste sous le bombardement qui continuait. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Ordre n° 297 du 15 avril 1919, du général commandant la 27e D. I. (ordre de la brigade).

Capitaine André, commandant la section de Briey :

S'est toujours acquitté avec zèle de ses fonctions, dans toutes les circonstances, en particulier dans les Flandres, en 1915-1916.

Ordre nº 75, du 30 avril 1919, du colonel chef de la mission militaire française près l'armée américaine (croix de guerre avec étoile en bronze).

Chef de brigade de 4e classe à pied Messin, des brigades de Rethel :

Excellent gradé, énergique et dévoué. A la prévôté du 1er corps d'armée américain, a accompli des services pénibles et périlleux, notamment à Fère-en-Tardenois (Aisne) et Varennes (Meuse), en 1918.

Ancestramil

Gendarme territorial Dubois, de la 6e légion :

Excellent gendarme, plein d'entrain, a fait preuve de sang-froid et de dévouement à Verdun en 1916, sous un violent bombardement, et à la prévôté du 1er corps d'armée américain, à Fère-en-Tardenois (Aisne) et à côté de Seringes en 1918.

Ordre n° 110, du 31 mai 1919, du chef d'état major de la IIIe armée (croix de guerre).

Gendarme à cheval Laroche, des brigades de Vitry-le-François, détaché prévôté 9e section de gendarmerie :

Affecté au service des estafettes du Q. G. A.[3], a témoigné d'une façon constante du meilleur esprit, d'un dévouement sans limite et de beaucoup d'initiative dans- les circonstances les plus difficiles. Amené à faire des liaisons dans les zones de divisions en plein combat, exposées à des bombardements intenses, a donné un bel exemple et a témoigné du plus grand sang-froid, en ne pensant qu'à remplir la mission dont il a été chargé.

Ordre de la prévôté de la Xe armée nº 33, du 25 juin 1919.

Gendarme à cheval Briche, de la brigade de Vic-sur-Aisne, détaché à la prévôté de la 30e section de gendarmerie :

A déployé une activité exemplaire depuis son arrivée à la prévôté de l'armée. A donné tout récemment la mesure de son dévouement et de sa persévérance, en s'attachant, sous la direction de son chef de brigade, à découvrir le refuge de cinq déserteurs dangereux, associés pour commettre des méfaits et se livrer à du commerce illicite dans la ville de Mayence. A fait preuve de la plus belle énergie et du plus grand sang-froid en appréhendant à la fois deux d'entre eux, dont un lui a opposé une résistance désespérée, le mordant même pour s'échapper. A réussi à maintenir. ce dernier jusqu'à l'arrivée d'autres gradés et gendarmes, spécialement envoyés sur les lieux pour surprendre la bande au complet. Quelques jours après, de sa propre initiative, a capturé un septième individu qui fut reconnu comme étant également déserteur et inculpé de vol.

Ordre du régiment nº 22636 D, du 23 septembre 1919.

Capitaine Georges commandant la gendarmerie de l'arrondissement de Reims :

A toujours fait preuve de calme et de sang-froid en assurant son service dans des secteurs dangereux ; s'est particulièrement fait remarquer à Reims, à la tête de sa section, pendant les violents bombardements d'avril 1917 à février 1918, en maintenant l'ordre dans la ville, malgré des circonstances difficiles et périlleuses.

Ordre du quartier général de la 3e division de cavalerie nº 378, du 20 octobre 1919.

Chef de brigade de 2e classe Fuselier, des brigades de Reims, détaché à la prévôté de la 3e division de cavalerie :

Excellent chef de brigade, très ancien à la division, actif, dévoué et réfléchi. S'est plusieurs fois distingué au cours de la campagne, en particulier à Nanteuil-le-Haudoin et au mont Kemmel. Très méritant à tous points de vue.

Ancestrami

Chef de brigade de 4e classe Picot, à Vitry-le-François, détaché à la prévôté de la 3e division de cavalerie :

Excellent gradé actif, dévoué et réfléchi. S'est fait remarquer plusieurs fois au cours de la campagne, notamment à la bataille de la Marne, à Mareuil-sur-Ourcq, par son dévouement et son mépris absolu du danger.

Gendarme à cheval Henry, des brigades de Châlons, détaché à la prévôté de la 3e division de cavalerie :

Excellent gendarme, actif et dévoué. S'est distingué plusieurs fois au fours de la campagne, notamment à Suippes, par son zèle et son courage.

Ordre du régiment nº 23456 D, du 16 mars 1920 (Cabinet du Ministre).

Chef de brigade de 4e classe André à Sedan :

Chef de brigade de beaucoup de sang-froid et de dévouement. Au cours d'un bombardement, a été blessé le 14 juin 1918, à Amiens, en assurant son service d'ordre.

Chef de brigade de 4e classe Calzin, à Montmédy :

Affecté au service de la place de Montmédy, a fait preuve d'énergie et de bravoure, en particulier le 27 août 1914, au moment où la garnison, se repliant sur Verdun, fut attaquée par des forces ennemies. Blessé au cours de l'action.

Gendarme à pied Henry, à Billy-les-Mangiennes (poste de Bouligny) :

Le 22 août 1914, bien que blessé au cours d'une charge de cavalerie, a fait prisonnier un cavalier allemand démonté, qui tentait de faire usage de sa carabine.

Ordre du régiment nº 23518 D, du 3 avril 1920 (Cabinet du Ministre).

Chef de brigade de 3e classe Perrot, à Sézanne :

Excellent chef de brigade, qui a eu maintes occasions de se signaler par son courage, et son sang-froid, en particulier dans le secteur de Verdun, à Champneuville et à Vacherauville, le 21 février 191G, à Château-Thierry, en mai 1918.

Chef de brigade Mayer, à Mourmelon-le-Grand :

Comme commandant d'un poste frontière, a eu, en 1914, l'occasion de tendre avec succès des embuscades aux patrouilles de cavalerie allemandes, en particulier à Thiaucourt, le 15 août 1914, et à Vigneulles, le 5 septembre 1914.

Gendarme à pied Charmentier, à Châlons-sur-Marne :

Détaché à Reims pendant près de 10 mois, s'est offert spontanément,le .29 mai 1918, pour aller secourir un gendarme grièvement blessé. A fait preuve d'un bon esprit de camaraderie et d'un grand mépris du danger en

Ancestramil

le transportant en lieu sûr au travers d'un violent feu de l'artillerie ennemie. S'est déjà fait remarquer par son sang-froid et son mépris du -danger à Verdun, de juillet à décembre 1916.

Décorations posthumes.

La médaille militaire a été conférée à titre posthume, par décret du 24 mars 1920, aux militaires ci-après :

Gendarme auxiliaire Brachet, à Reims :

Au front depuis le 2 août 1914, modèle de confiance et de dévouement. S'est maintes fois fait remarquer par son courage, à Reims, depuis mai 1917. Blessé mortellement sur un pont qu'il s'employait à dégager sous un intense bombardement par avion. A été cité.

Gendarme à pied Evrard, à Reims :

S'est distingué par son courage et son dévouement. A été tué le 4 mai 1915, en exécutant son service dans la ville de Reims. A été cité.

Gendarme à cheval Genebauld, à Reims :

Très bon gendarme, d'une dévouement à toute épreuve. Au front depuis le 2 août 1914. A été grièvement blessé le 29 mai 1918, en coopérant au sauvetage des caissons et du matériel important de l'arrondissement, sous un violent tir de barrage de l'ennemi. Malgré sa cruelle blessure, a fait l'admiration de tous par son courage. A été cité.

Gendarme territorial Chavaux, à Châlons-sur-Marne :

Excellent gendarme. Tué le 31 juillet 1918, à Châlons, rue Perrot-d'Ablancourt, en rentrant d'un service d'ordre organisé à propos d'un bombardement intense par avion. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Gendarme à cheval Féré, à Vailly :

Très bon gendarme. Le 2 septembre 1914, vers 20 heures, au moment du repliement de la brigade de Vailly sur Château-Thierry, s'est trouvé sur les allées de cette ville en présence d'une patrouille allemande et a été tué au cours de la lutte engagée. (Croix de guerre avec étoile en bronze.)

Gendarme à cheval Pochon, à Fresnes-en-Woëvre :

Très bon gendarme. Mort le 14 mai 1915 des suites de blessures reçues par éclat d'obus, le 10 mai 1915, au cours de son service. (Croix de guerre avec étoile de bronze.)

Ancestrami

La médaille militaire a été conférée à titre posthume (Journal .officiel du 9 mai 1921) au militaire ci-après :

Gendarme à pied Vauday, à Châtillon-sur-Marne :

Au front depuis le début de la campagne, s'est partout distingué par son courage et son sang-froid, tant à Reims qu'au cours de la récente bataille. Tué à son poste de combat, lorsqu'il .s'employait à organiser les premiers secours aux abords d'un pont violemment bombardé par avions, le 22 juillet 1918. A été cité.

ANNEXE II.

Officiers ayant commandé les différentes unités

de la Légion au cours de la guerre.

———

Légion.

CHEFS DE LÉGION.

Titulaire : colonel **DÉCOMBE**, détaché aux prévôtés du 2 août 1914 au 31 décembre 1914.
Remplacement : colonel **HEIMEZ**, du 2 août 1914 au 31 décembre 1914.
Titulaires : colonel **JOUFFROY**, du 31 décembre 1914 au 29 septembre 1917 ; lieutenant-colonel **ARRAULT**, du 30 septembre 1917 -au Il novembre 1918 ; lieutenant-colonel **CRINON**, du 24 septembre 1918, maintenu sous-direction de la gendarmerie.

CAPITAINE TRÉSORIER.

Titulaire : capitaine **MULLER**, du 2 août 1914 au 18 octobre 1918.
Remplacement : capitaine **HORIOT**, du 20 octobre 1918 au 24 janvier 1919.

ADJOINTS AU TRÉSORIER.

Titulaires : sous-lieutenant **DONNADIEU**, du 2 août 1914 au 21 août 1917 ; sous-lieutenant **LEROY**, du 22 août 1917 au 14 février 1918 ; sous-lieutenant **COLLIOU**, du 14 février 1918 au 21 mai 1918 ; sous-lieutenant **DELMAS**, du 22 mai 1918 au 20 octobre 1918 ; sous-lieutenant **ABRIET**, du 19 octobre 1918 au

Compagnie de la Marne.

CHEFS D'ESCADRON COMMANDANT LA COMPAGNIE.

Titulaire : commandant **VERNET**, détaché aux prévôtés du 2 août 1914 au 25 octobre 1917.
Remplacement : commandant **MONTBLANC**, du 2 août 1914 au 24 septembre 1917.

Ancestramil

Titulaires : commandant **MICHEL**, du 25 septembre au 24 décembre 1917 ; commandant **TERCINET**, du 24 décembre 1917 au 11 novembre. 1918.

ARRONDISSEMENT DE CHALONS.

Titulaire : capitaine **CHABANNES**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 13 avril 1917.
Remplacement : capitaine **SAUVONNET**, du 2 août 1914 au 13 avril 1917.
Titulaire : capitaine **CHABANNES**, du 13 avril 1917 au 20 octobre 1918.
Remplacement : capitaine **VALENTIN**, du 20 octobre 1918 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE REIMS.

Titulaire : capitaine **DIEZ**, aux prévôtés du 2 août 1914, décédé le 20 mars 1915.
Remplacement : capitaine **CHARLES**, du 2 août 1914 au 6 janvier 1916.
Titulaires : capitaine **THÉOBALD**, du 26 décembre 1915 au 21 novembre 1917 ; capitaine **MAZE**, du 22 novembre 1917 au 20 octobre 1918: capitaine **GEORGES**, du 19 octobre 1918 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT D'EPERNAY.

Titulaire : capitaine **FONTAINE**, du 2 août 1914 au 11novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE VITRY-LE-FRANÇOIS.

Titulaire : capitaine **VINCKLER**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 22 juin 1917.
Remplacement : capitaine **BALLOT**, du 2 août 1914 au 22 juin 1917.
Titulaire : capitaine **WINCKLER**, du 22 juin 1917 au 1er novembre 1917.
Remplacement : sous-lieutenant territorial **DUMONT**, du 2 novembre 1917 au 2 décembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE RETHEL.

Titulaire : capitaine **ROMON**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 26 avril 1916.
Remplacement : capitaine **CLOUTURIER**, du 2 août 1914 au 9 avril 1915 ; sous-lieutenant à T. T. **GRANDPERRIN**, du 9 avril 1915 au 27 avril 1917 ; sous-lieutenant territorial **PORCHER**, du 27 avril 1917 au 11 septembre 1918.
Titulaires : capitaine **DEROCHE**, du 28 janvier 1918 au 9 octobre, 1918 ; capitaine **FLAMENT**, du 19 octobre 1918, maintenu aux prévôtés.

ARRONDISSEMENT DE SAINTE-MENEHOULD.

Titulaire : lieutenant **KRAFFT**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 23 septembre 1917.
Remplacement : capitaine **GUILBERT**, du 2 août 1914 au 25 septembre 1917.
En surnombre : capitaine **DUPRÉ**, du 21 février 1915 au 30 septembre 1915.
Titulaire : sous-lieutenant **CHAGOT**, du 23 octobre 1917 au Il novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE VOUZIERS.

Titulaire : lieutenant **MANDON**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 26 décembre 1915.

Ancestramil

Remplacement : capitaine **LALANNE**, du 2 août 1914 au 23 novembre 1914.
Titulaires : sous-lieutenants **JUNQUA**, du 23 novembre 1914 au 4 avril 1917 ; sous-lieutenant **MONTAGNÉ**, du 4 avril 1917 au 11 novembre 1918.

Compagnie de la Meuse.

CHEFS D'ESCADRONS COMMANDANT LA COMPAGNIE.

Titulaire : commandant **NAYERHOEFFER**, du 2 août 1914 au 8 octobre 1914.
Remplacement : commandant **CABLEY**, du 10 octobre 1914 au 5 avril 1916.
Titulaires : commandant **GAVREL**, du 6 avril 1916, au 31 octobre 1916 ; commandant **DUPRÉ**, du 22 novembre 1916 au 29 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE BAR-LE-DUC.

Titulaires : capitaine **SADDIER**, du 2 août. 1914 au 5 juillet 1917 ; capitaine **BERTRAND**, du 6 juillet 1917 au 9 août 1918 ; capitaine **SILVESTRE**, du 10 août 1918 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE COMMERCY.

Titulaire : capitaine **HURIET**, du 2 août 1914 au 22 juin 1917.
Remplacement : capitaine **BALLOT**, du 22 juin 1917 au 7 avril 1918 ; sous-lieutenant **BOURGEOIS**, du 7 avril 1918 au 22 avril 1918 ; capitaine V**ALENTIN**, du 22 avril 1918 au 9 octobre 1918.
Titulaire : capitaine **LASSALLE**, du 16 octobre 1918 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE VERDUN.

Titulaire : capitaine **BOBÉ**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 1er septembre 1915.
Remplacement : capitaine **CUNY-DUVERGER,** du 2 août 1914 au 4 janvier 1915.
Titulaires : capitaine **DUPRÉ**, du 1er octobre 1915 au 21 novembre 1916 ; capitaine **PIQUET**, du 22 novembre 1916 au 6 octobre 1917 ; capitaine **EUSTACHE**, du 7 octobre 1917 au 11 novembre 1918.

SECTION DE BRIEY.

Titulaire : capitaine **BROSSE**, du 2 août 1914 au 19 août 19141914.
Remplacement : sous-lieutenant territorial à T T. **DENOIX DE SAINT-MARC,** du 26 octobre 1915 au 31 mai 1916 ; sous-lieutenant territorial à T. T. **le CLEC'H,** du 1er juin 1916 au 30 août 1917 ; capitaine **PIRION**, du 12 juillet. 1917 au 11 novembre 1918.
Titulaire : capitaine **ANDRÉ**, du 10 août 1918, reste détaché aux prévôtés.

Ancestramil

Compagnie de l'Oise.

CHEFS D'ESCADRON COMMANDANT LA COMPAGNIE.

Titulaires : commandant **LANG**, du 2 août 1914 au 16 janvier 1915 ; commandant **MIGETTE**, du 16 janvier 1915 au 19 octobre 1918 ; commandant **BONTEMPS**, détaché au Q. G. du maréchal Foch.
Remplacement : commandant **GALÈNE**, du 19 octobre 1918 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE COMPIÈGNE.

Titulaire : capitaine **DURAND**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 17 octobre 1915.
Remplacement : capitaine **FISCHER**, du 2 août 1914 au 17 octobre 1915.
Titulaire : capitaine **DURAND**, du 18 octobre 1915 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE SENLIS.

Titulaire : capitaine **DELAVALLADE**, du 2 août 1914 au 5 avril1916.
Remplacement : capitaine **GILQUIN**, du 6 avril 1916 au 15 juillet 1918 ; sous-lieutenant **PORCHER**, du 12 septembre 1918 au 8 octobre 1918 ; sous-lieutenant **CHAZOT**, du 18 octobre 1918 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE SOISSONS.

Titulaire : capitaine **RENAUD**, du 2 août 1914 au 11 novembre 1918.

ARRONDISSEMENT DE CHATEAU-THIERRY.

Titulaire : lieutenant **MARCHE**, aux prévôtés du 2 août 1914 au 4 avril 1917.
Remplacement : capitaine **SAMSON**, du 2 août 1914 au 29 août 1917 ; sous-lieutenant **LE CLECH,** du 30 août 1917 au 12 octobre 1917.
Titulaire : lieutenant **ENAUD**, du 12 octobre 1917 au 11 novembre 1918.

ANNEXE III.

Militaires de la Légion morts pour la France.

Ordre n° 47 légion, 18 novembre 1917.

Pour perpétuer la mémoire des militaires de la légion morts pour la France depuis le début de la campagne, et afin de rendre un suprême hommage à ces vaillants serviteurs ainsi qu'à leurs familles,

je décide que les casernes de gendarmerie dont faisaient partie ces militaires porteront dorénavant le nom du brave mort au champ d'honneur.
Des démarches seront faites par les commandants de compagnie le plus tôt possible, ou lorsque les circonstances le permettront, pour qu'une plaque commémorative portant l'inscription suivante soit apposée sur chacune des casernes ci-après
Vailly, caserne **FÈRE**.
Reims, caserne **EVRARD**.
Fresnes-en-Woëvre, caserne **POCHON**.
Jœuf, caserne **CUNY**.
Commercy, caserne **LEMPEREUR**.

———

ANNEXE IV

Prévôté.

Dès le premier jour de la mobilisation, la légion a fourni les éléments prévôtaux ci-après :

ARMÉE DE CHALONS. (1 maréchal des logis, 2 brigadiers, 10 gendarmes à cheval, 2 brigadiers et 10 gendarmes à pied.)
Colonel **DÉCOMBE**, prévôt.
Capitaine **DURAND**, trésorier greffier.
Capitaine **WINCHLER**, prévôt d'étapes.
Lieutenant **KRAFFT**, adjoint au prévôt d'étapes.
Capitaine **DIEZ**, adjoint au commandant du Q. G. (1er groupe)

6e CORPS D'ARMÉE.

Chef d'escadron **VERNET**, prévôt.
Capitaine **CHABANNES**, adjoint au commandant du Q. G.

PLACE DE VERDUN. (1 sous-officier, 9 gendarmes à cheval :
1 sous-officier, 2 brigadiers, 17 gendarmes à pied.)

Capitaine **BOBE**.
3e DIVISION DE CAVALERIE. (1 sous-officier, 2 brigadiers, 16 gendarmes à cheval et 2 gendarmes à pied.)

Lieutenant **MARCHE**, prévôt.

5e DIVISION DE CAVALERIE (1 sous-officier, 2 brigadiers, 16 gendarmes à cheval et 2 gendarmes à pied.)

Lieutenant **MANDON**, prévôt.

PLACE DE REIMS. (2 sous-officiers, 8 gendarmes à cheval, 1 sous-officier, 2 brigadiers et 27 gendarmes à pied.)

Ancestramil

Capitaine **ROMON**.

Les créations nouvelles ou les relèves ont appelé successivement aux prévôtés les officiers dont les noms et les affectations suivent :

Chef d'escadron **MAYERHŒFFER**, prévôt du 5e C. A.
Capitaine **BOBÉ**, prévôt du corps d'armée de Verdun,
Capitaine **BROSSE**, prévôt de la 72e D. I.
Capitaine **DELAVALLADE**, adjoint au commandant du Q. G. du 20e C. A.
Capitaine **WINCKLER**, prévôt de l'armée d'Orient.
Capitaine **HURIET**, adjoint au prévôt de la 7e armée.

En dehors des prévôtés désignées ci-dessus et d'une prévôté britannique, la légion a, en outre, fourni comme instructeurs, dans l'infanterie, trois maréchaux des logis, un brigadier et deux gendarmes, savoir :

Les maréchaux des logis **AUBERTIN, D'HAUSSIGNÉMONT** et **LARMINET**, d'Attichy, nommés adjudants-chefs ; le maréchal des logis **AUTERBE**, de Montiers-sur-Saulx, et le brigadier **VIOLET**, de Magenta, nommés adjudants, et les gendarmes **ARNOULD**, de Vitry-la-Ville, et **BACONNET**, de Vouziers, nommés sergents le 2 novembre 1914.

Loi Mourier.

Les militaires dont les noms suivent ont été atteints par la loi Mourier et versés dans les corps de troupe :

Gendarme **DEBRIN**, d'Arsy, détaché dans l'infanterie (une citation).
Gendarme **FAVRAUD**, de Vic-sur-Aisne, détaché dans l'artillerie.
Gendarme **OLIÉ**, de Neuilly-Saint-Front, détaché dans l'artillerie.

Ancestramil

Imprimerie et Librairie militaires CHARLES-LAVAUZELLE & Cie
SOCIETE EN COMMANDITE PAR ACTIONS AU CAPITAL DE 3.500.000 FRANCS
PARIS, 124, Boulevard Saint-Germain (6e) — NANCY, 53, rue Stanislas - 62, Avenuz Baudin, LIMOGES

Général DESCOINS. — Etude synthétique des principales campagnes modernes, à l'usage des candidats aux différentes écoles militaires. (5e édition). Volume in-8°de 454 pages, broché. 9 »

Capitaine BARANGER, breveté d'état-major. — Pages d'histoire militaire. Campagnes modernes, traitées dans les conditions fixées par le programme d'admission à l'Ecole de guerre. De 1796 à 1878 (exposé sommaire) ; Guerre de 1870-71 (étude raisonnée). Volume in-8° de 400 pages, broché. 7 50

Capitaine H. SEIGNOBOSC, lauréat de la Société de topographie de France. — Cours de topographie générale, à l'usage des officiers et sous-officiers de toutes armes, des élèves des écoles militaires, des explorateurs, des géomètres, etc. Volume in-18 de 392 pages, avec 321 figures et 2 planches. 10 »

E. DE LARMINAT. — La Topographie chez l'ennemi. Comment nous dressions la carte du terrain occupé par l'adversaire. Vol. in-8° de 96 pages. 5 »

ERICH VON FALKENHAYN, général de l'Infanterie. — Le Commandement suprême de l'Armée allemande (1914-1916) et ses décisions essentielles. Traduction et avertissement par le général A. NIESSEL. Volume grand in-8° de 236 pages, avec 12 cartes hors texte. 24 »

Général Feld Marschall VON HINDENBURG. — Aus Meinem Leben (Ma Vie), avec préface du général BUAT, traduit par le capitaine KŒLTZ, breveté d'état-major. Volume grand in-8° de 386 pages avec 3 cartes hors texte. 30 »

L'Angleterre au feu. — Dépêches de Sir Douglas Haig, mises en français par le commandant breveté GEMEAU. Préface de M. le Maréchal FOCH. Volume grand in-8° de 474 pages avec 25 croquis dans le texte et 10 grandes cartes dans une pochette spéciale annexée au volume. 45 »

Général A. DUBOIS. — Deux ans de commandement sur le front de France (1914-1916). Deux volumes grand in-8°avec 30 cartes ou croquis. 25 »

Général BAQUET. — Souvenirs d'un Directeur de l'Artillerie. Les canons, les munitions. Volume in-8° de 190 pages. 6 »

Général CORDONNIER. — Une brigade au feu (potins de guerre). Volume grand in-8° de 415 pages avec 3 cartes hors texte. 12 »

Général SERRIGNY. — Réflexions sur l'Art de la Guerre. Vol. in-18 de 205 p. 5 »

LUCIEN CORNET, Sénateur. — 1914-1915 : Histoire de la guerre.

TOME Ier : Des origines au 10 novembre 1914. In-8° de 380 pages 7 50

TOME II : Du 10 novembre 1914 au 31 mars 1915. In 8° de 360 pages. 7 50

TOME III : 1915. L'Italie, la Russie, les Dardanelles. In-8° de 344 pages. 9 »

TOME IV : 1915. Le front de France, les Balkans. In-8* de 386 pages. 10 »

TOME V : La situation intérieure chez les belligérants d'avril à novembre 1915. 436 pages. 10 »

TOME VI : La situation intérieure chez les belligérants de novembre à fin décembre 1915. ln-8° de 395 pages. 10 »

Commandant P.-Louis RIVIÈRE.- Ce que nul n'a le droit d'ignorer de la guerre. Volume in-8° de 60 pages. 2 50

Ancestramil